41e Année. — N° 49. Dimanche 7 Décembre 1924.

Tome LXXXII.

IMPERIAL BUREAU -5 DEC 1924

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

FUSIONNÉ AVEC "Le Messager agricole du Midi" et "La Vigne américaine"

Publié sous la direction de

L. DEGRULLY et L. RAVAZ

Professeurs à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier
Propriétaires-Viticulteurs

Avec le concours de MM. les Professeurs de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier
de Professeurs d'Agriculture, de Directeurs de Stations viticoles et œnologiques
d'un grand nombre d'Agriculteurs et de Viticulteurs

Secrétaire de la Rédaction : **Paul DEGRULLY**
Professeur à l'Ecole d'Agriculture de Montpellier, Docteur en droit.

Le Progrès Agricole paraît tous les Dimanches
et forme par an 2 volumes de 832 pages de texte chacun
Il publie des Planches coloriées hors texte

PRIX DE L'ABONNEMENT

France : Un an, **30** fr. — Pays étrangers, **40** fr.

Le Numéro : 75 centimes

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements et les Annonces

AU DIRECTEUR DU PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

rue Albisson, 1 (rue Nationale, maison Batigne), à Montpellier

ENGRAIS, SOUFRES, BOUILLIES INSECTICIDES AIX-EN-PROVENCE

Le Soufronol est un Soufre Sulfaté :: :: :: :: Mouillable Reg. Com. Aix 1244.
très efficace contre le Mildiou, le Black-Rot, l'Oïdium et les Insectes.
Demandes attestations et prix à EUGÈNE GERMAIN, à AIX-EN-PROVENCE.

SPÉCIALITÉS ŒNOLOGIQUES
ur Traitements Préventifs et Licites des
MALADIES DES VINS

::Examen gratuit des Échantillons de Vins::
Eugène GERMAIN
Chimiste-agronome, Expert près les Tribunaux
AIX-EN-PROVENCE

PRESSOIR CONTINU COLIN

Breveté S. G. D. G.

EN FRANCE ET A L'ETRANGER

La meilleure Presse du monde

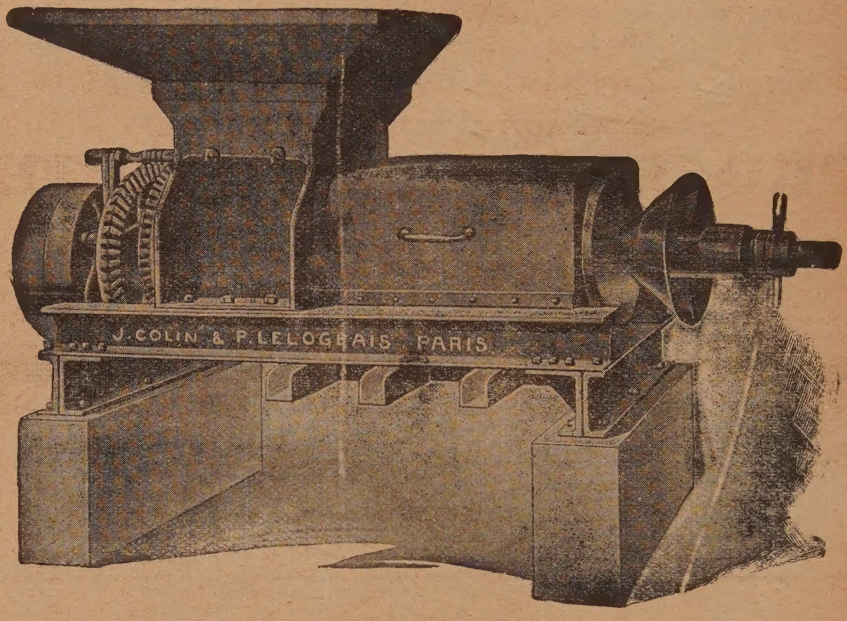

LES PRESSOIRS CONTINUS COLIN MODÈLE 1922 peuvent être actionnés par n'importe quel moteur (tracteur, moteur à essence ou électrique) ; ils s'adaptent à toutes les propriétés et assurent le maximum de rendement avec le minimum de force.

J. COLIN & LELOGEAIS

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS

LELOGEAIS, SUCCESSEUR

129, Boulevard Diderot PARIS (XII^e^)

Ci-devant, 3, Avenue Dorian

Ne pas attendre pour passer Commande

Registre du Commerce Seine, N° 231.518

Pour les Vendanges prochaines

employez

L'ANHYDRIDE SULFUREUX PICTET

et la SOLUTION NORMALE PICTET

à 8 °/₀ d'Anhydride sulfureux pur

pour Assainissement des Vendanges — Régularisation des Fermentations — Mutage et Stérilisation des Moûts — Préservation, Conservation, Amélioration des Vins.

SULFIDOSEURS PICTET

Désinfection — Dératisation — Destruction des Campagnols.

Tous renseignements franco sur demande

Machines frigorifiques et pour la Fabrication de la Glace

COMPAGNIE INDUSTRIELLE des

PROCÉDÉS RAOUL PICTET

28, rue de Grammont, PARIS

USINE de Fabrication d'Anhydride sulfureux, fondée à Margencel en 1875, transférée en 1924 à Bordeaux-Bastide, impasse Cabiro, quai de Brazza.

(Inscrit au Registre du Commerce, PARIS N° 10848).

DÉPOTS : BORDEAUX, ALGER, ORAN et BONE, TUNIS.

Société de Produits Chimiques Industriels et Viticoles

AU CAPITAL DE QUATRE MILLIONS

Siège Social : 47, Boulevard St-Michel, PARIS (V°)

USINE à BEAUCAIRE (Gard)

R. du C. Paris, N. 45,079.

Traitements d'Hiver de la Vigne

contre APOPLEXIE, FOLLETAGE, PYRALE

Pyralumnol

Le seul produit à base de sels arsenico-aluminiques ;
Le seul produit à efficacité prolongée, à action durable.

Notices et Renseignements sur demande

Direction Commerciale : P. BALLARD, 7, rue Collot, MONTPELLIER

AUTREFOIS

LONG
COÛTEUX
PÉNIBLE

AUJOURD'HUI

GRÂCE
A LA

FOULO-POMPE MABILLE

qui distribue la vendange
dans toutes les parties
d'un cellier

RAPIDITÉ-ÉCONOMIE
SUPPRESSION DE
LA MAIN-D'ŒUVRE

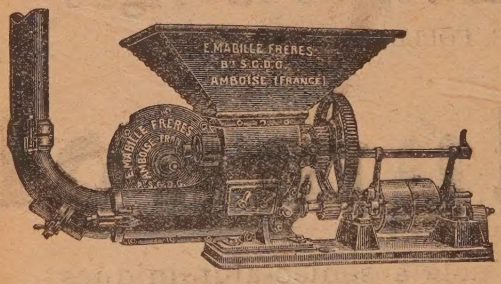

Adresse Postale & Télégraphique:
PRESSOIRS-MABILLE-AMBOISE

H. HANRIOT, PARIS

DEMANDER LA NOTICE SPECIALE N° 11

ANNEES D'EXPERIENCE. PLUSIEURS CENTAINES D'APPAREILS EN FONCTIONNEMENT.

Registre du Commerce Tours. N° 1958

Pressoirs HYDRAULIQUES MABILLE

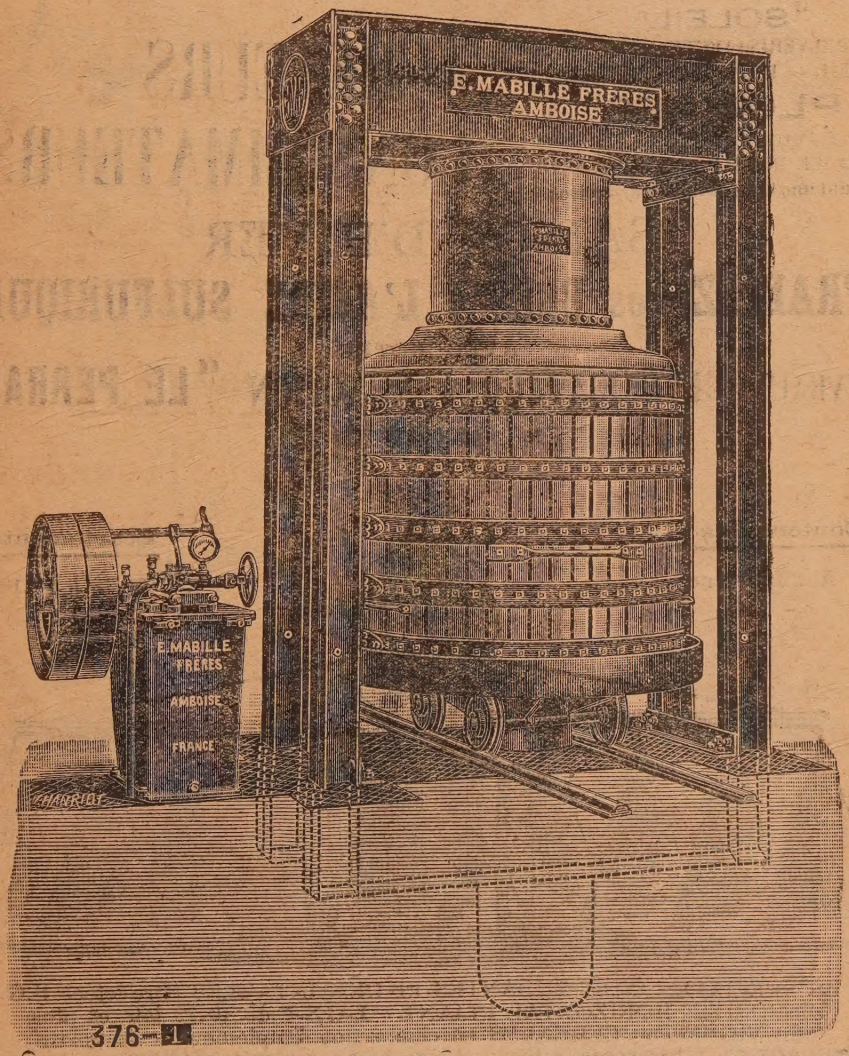

LIVRÉS AVEC DEUX MAIES ROULANTES COMPLÈTES ET MUNIS DE NOTRE **NOUVELLE POMPE AUTOMATIQUE A FONCTIONNEMENT DIFFÉRENTIEL** (Brevetée S. G. D. G.), CONSTRUCTION EN ACIER LAMINÉ — SOLIDITÉ ET FONCTIONNEMENT GARANTIS.

Demander la Notice spéciale No 110. R. C. Tours. N° 193.

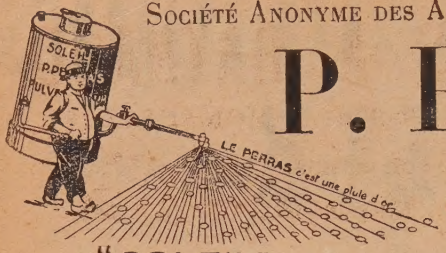

Société Anonyme des ANCIENS **ETABLISSEMENTS**

P. PERRAS

BELLEVILLE-sur-SAONE (Rhône)

"SOLEIL"
PULVÉRISATEURS A DOS
SOLEIL — IDÉAL — SUPÉRIEUR
PLOMBÉS
Pour Petite Culture
avec LANCE DOUBLE ou TRIPLE JETS
couvrant une largeur de 1m,50 environ

ACHETEURS CONSOMMATEURS !

SAISON D'HIVER

TRAITEZ vos BLÉS à L'ACIDE SULFURIQUE

AVEC NOTRE

NOUVEAU PULVÉRISATEUR A TRACTION "LE PERRAS" PLOMBÉ

Contenances
100 à 200 litres

Ecartements
0m,75 à 1m,10

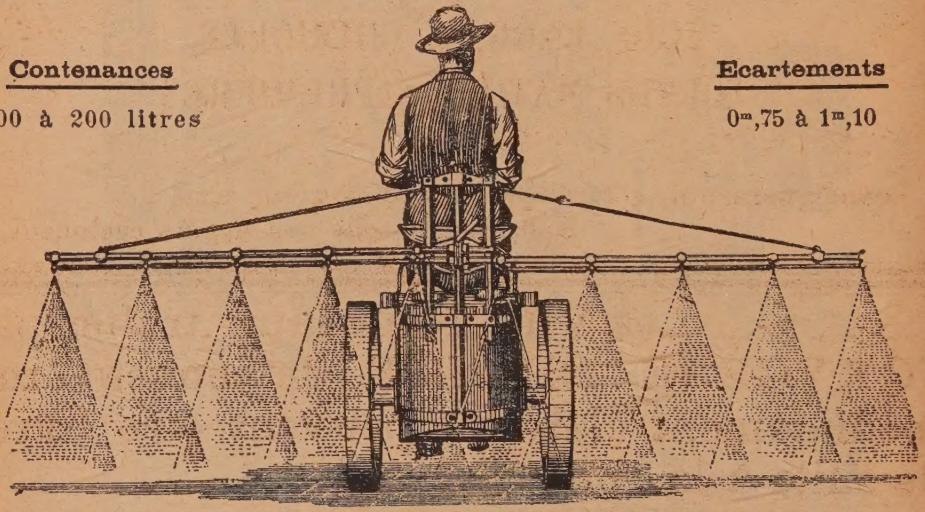

POMPES SPÉCIALES INDÉPENDANTES et DÉMONTABLES (Brevetées S.G.D.G.)
DISPOSITIF HORIZONTAL PLIANT "**LUX**" de 10.12 jets et plus
Pour VIGNES ou CEREALES en changeant simplement le dispositif.
ATTELAGES : à brancards, à timon, à mancheron, à bœufs, spéciaux sur demande.

CULTIVATEURS : Vos Blés, Seigles, Avoines, toutes vos céréales sont envahies par les mauvaises herbes : ravenelles, vesces, coquelicots, bleuets, etc...

TRAITEZ-LES A L'ACIDE SULFURIQUE
avec les Appareils

PULVERISATEURS Plombés "PERRAS"

DOCUMENTS — RENSEIGNEMENTS — CATALOGUES FRANCO SUR SIMPLE DEMANDE.
R. C. Lyon B 5210

ENGRAIS — PRODUITS CHIMIQUES — VITICULTURE — ŒNOLOGIE

ETABLISSEMENTS A. RAYNAUD

Bureaux et Laboratoire : 4, rue Maguelone, à MONTPELLIER

R. C. Montpellier 6.720 — Télégrammes : **Réno-Montpellier** — Téléphone { 2-50 / 13-65

Usines à Agde et Marseille

Marque déposée

Pour obtenir les **Meilleurs rendements**

demandez nos **ENGRAIS**

rigoureusement garantis sur factures et dont les variétés permettent une **adaptation parfaite à tous les sols.**

ENGRAIS DE POISSONS "RÉNO"
ENGRAIS ANIMAL "RÉNO"
TOUS ENGRAIS ORGANIQUES
TOUS ENGRAIS CHIMIQUES
TOUTES MATIÈRES PREMIÈRES

Renseignements, références sont adressés sur demande.

S'adresser à tous nos Agents régionaux.

Les Vins Nouveaux traités par l'OXYGÈNE DIFFUSÉ deviennent immédiatement clairs et peuvent être livrés de suite à la consommation.

L'OXYGÈNE DIFFUSÉ

Procédé et Appareils GRANDCHAMP (breveté S. G. D. G.)

Société I. N. C. O. — Siège administratif : 38, rue de Châteaudun, PARIS

Agent Régional : D. SPOTURNO, *Ingénieur Agricole*

14, Place de la Victoire, BÉZIERS

Comptoir FRANCO-ALGÉRIEN

Usine hydraulique à Velaux (B.-du.Rhône)

Fabricant exclusif des **PRODUITS SÉBASTIAN**

Anticryptogamiques, insecticides et œnologiques

EUDÉMINE : Traitement d'Hiver contre les parasites de la Vigne

Bouillies { **Cupro-Sulfureuse — Bleu-Turquoise**
Cupro-Sulfureuse Arsénicale — Arsénicuprique

Poudres { **Soufrol — Stéacuprol**
Soufrolinsectid — Talinsectid

Vinose, produit œnologique breveté S. G. D. G.

Demander renseignements et catalogue au siège de la Société :
56, rue SAINT-FERRÉOL (Marseille)
Tribunal de Commerce de Marseille, N° 39355.

VIGNES AMÉRICAINES

Porte-Greffes toutes variétés. *Spécialité* d'hybrides de Berlandieri.

Producteurs directs des meilleurs N^os^ blancs et rouges.

Docteur LABOUCARIÉ,

Propriétaire-viticulteur, Reg. Com. Castelnaudary, N° 250
à **BRAM** (Aude).

Fournisseur d'Associations viticoles, Sociétés, Syndicats, Gouvernements étrangers.
Organisation spéciale pour la fabrication des boutures greffables pour intérieur et exportation.
Boutures pour pépinières. — Racinés greffables.
Authenticité et Fraîcheur garanties — Pépinières soumises au contrôle de l'État.
La maison ne vend exclusivement que le produit de ses récoltes.

DESTRUCTION DU ROT-BRUN, MILDIOU, OIDIUM

TRENTE ANNÉES DE SUCCÈS

Th. SKAWINSKI

38, Cours du Chapeau-Rouge, 38

BORDEAUX

Soufre cuprique xxx SKAWINSKI.

« L'Étoile », Poudre Médocaine pour Bouillie.

Registre du Commerce Bordeaux N° 217-A

Henri MARTIN et Fils

Georges MARTIN Fils

Successeur
Directeur: **E. CAMBON**
AUBIGNAN (Vaucluse)

Télég. MARTIN-AUBIGNAN Téléph. 1 LIEBER'S code Used

VIGNES AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES

DOMAINES de SAINT-SAUVEUR et de LA FLORANE
(150 Hect. de Vignes-Mères et de Pépinières)

Bois bruts. Bout. de toutes sortes. Plants racinés. Plants greffés.

Cie de Produits Chimiques et Électrométallurgiques

ALAIS, FROGES et CAMARGUE

Société Anonyme au Capital de 160 millions de francs

Administration Centrale à PARIS, 126, rue LA BOETIE.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
Apechiney-Paris

Reg. du Commerce { Lyon B. 1682. / Seine 193.448

TÉLÉPHONE : **Elysées 07-43, 07-44**
Inter : Elysées 18

ANHYDRIDE SULFUREUX "PECHINEY"

Fabriqué à partir du soufre et garanti chimiquement pur, pour tous traitements concernant les vins, cidres et bières.

METABISULFITE DE POTASSE

55 pour cent de SO^2.

SULFATE DE CUIVRE "PECHINEY"

SULFATE DE FER

pour le traitement des vignes.

CHAUX et SULFATE DE CHAUX

pour emplois agricoles.

SOCIÉTÉ DES
ÉTABLISSEMENTS **BARBET**

Société Anonyme Capital 2.500,000 Frs. — Reg. Comm. Paris 30.418

PARIS. — 5, rue de l'Échelle, 5 — PARIS

Installations complètes de

DISTILLERIES

EAUX DE VIE

de grande finesse même avec les crus les plus vulgaires

NOUVEAUX PROCÉDÉS **BARBET** POUR

VINIFICATION ASEPTIQUE

Fermentations pures

PURS JUS CONCENTRÉS DE FRUITS
— BOISSONS PRIVÉES D'ALCOOL —

USINES à BRIOUDE (Haute-Loire)

MANUFACTURES RÉUNIES de

PRODUITS CHIMIQUES & MÉTALLURGIQUES

CARLSBAD (Tcheco-Slovaquie)

SOUFRE COLLOIDAL CONCENTRÉ

PLANTASAN

contre OIDIUM, rouille, et tous microbes et parasites de la vigne, chêne, groseillier, rosier, etc.

La dissolution de " PLANTASAN " adhère et ne s'en va plus

Un Kilo équivaut à 100 K° de soufre en poudre.

Echantillon gratuit aux Viticulteurs

ROBERT TALBOT

AGENT DÉPOSITAIRE

MARSEILLE — 52, rue Cannebière, 52

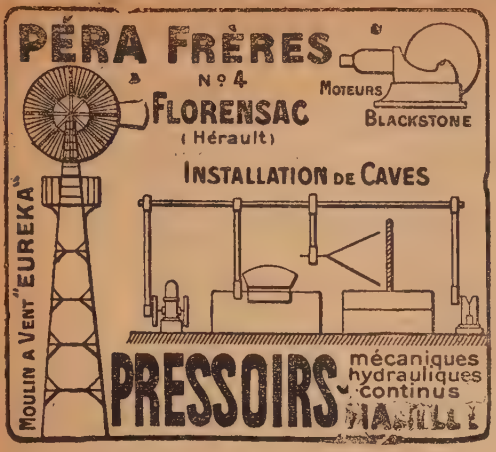

Catalogue général

Franco sur demande

MOTO-FOULOIR Compresseur

électrique
sur roues, a 2 hélices

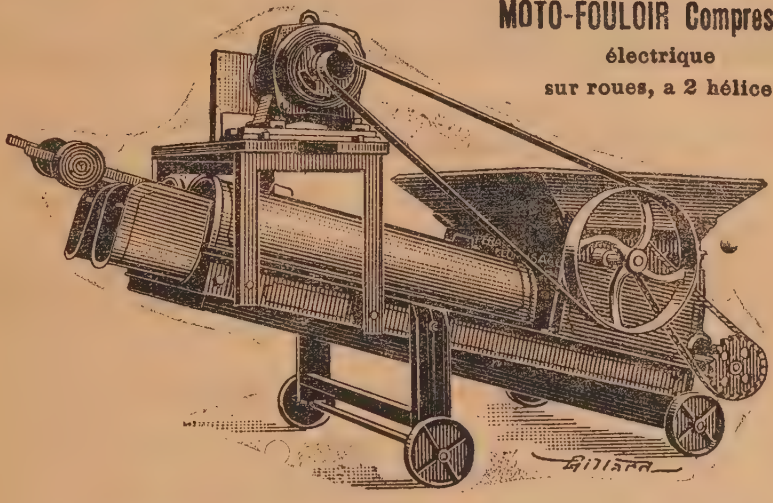

MOTO-FOULOIR Compresseur

à essence, sur roues, à 1 hélice

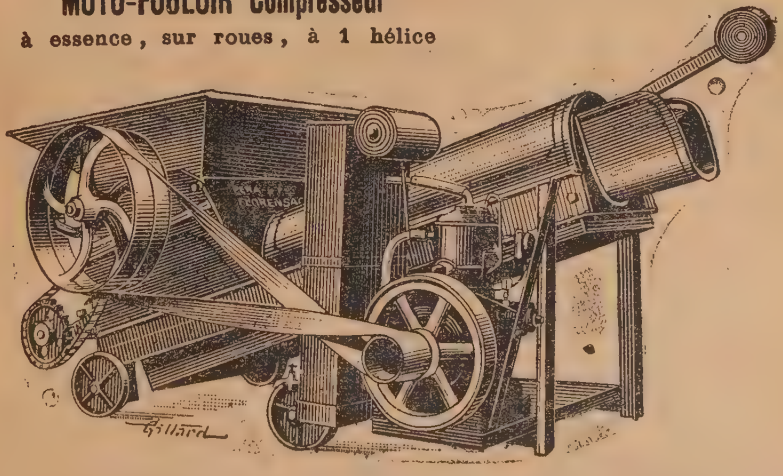

R. C. Agde 1027-1028

L'AUTO-BALANCE

Dispositif de commande au moteur des Pressoirs à Levier de tous systèmes

Le plus simple. - Le plus robuste. - Le plus pratique

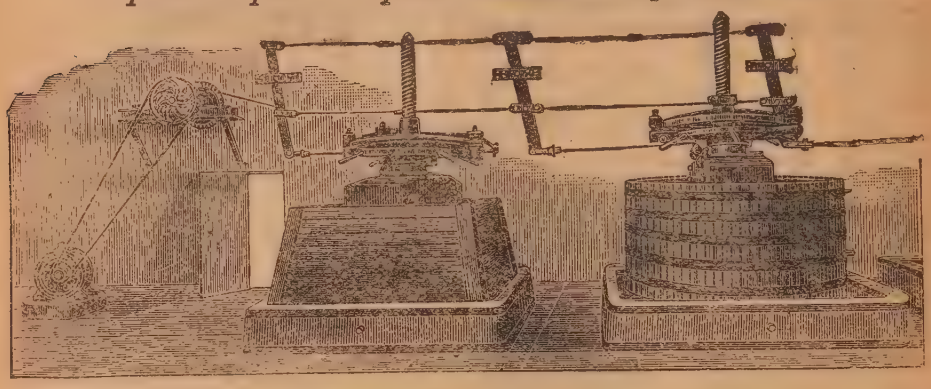

Établissements GUYOT à CARCASSONNE

Jh CARRIERE, Ingénieur (A & M), Gendre - Successeur

Registre du Commerce Carcassonne, N° 1.010.

VIGNES AMÉRICAINES : Boutures, Racinés, Greffés

STATION D'ESSAIS D'HYBRIDES PRODUCTEURS

Léon CROUZAT, viticulteur, CARCASSONNE (Aude). *Téléphone 6-32*

accepte de donner toutes garanties d'authenticité que demandera l'acheteur.

Plantations et Pépinières sous le contrôle du Service phytopathologique — **Greffage** par souscription.

On peut visiter toute l'année. Reg. Com. Carcassonne N° 3866.

ENGRAIS JOURDAN

VALENCE (Drôme) R. C. Romans 5701

Engrais d'os et animalisés. — Tous Engrais organiques et chimiques.
Bouillies. — Sulfate de cuivre.
Tous Produits agricoles et viticoles. — Matières premières.

GRANDES CULTURES DE VIGNES AMÉRICAINES

Importante Collection de Producteurs DIRECTS

MM. CHARMONT et ses fils ✱, CHARMONT aîné ○. ✱, succr, Ing. agr. E.A.M.
Faubourg Saint-Clément, à MACON (S.-et-Loire).
Catalogue sur demande

150-15 de Malègue (Berlandieri × Aramon Rupestris Ganzin n° 1) porte-greffe supérieur, boutures et racinés de ma production seulement.

333-id.

Renseignements gratuits.

H. EMON, auteur et publiciste agricole
Pérignac (Charente-Inférieure).

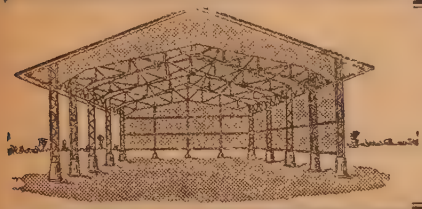

HANGARS MÉTALLIQUES, AGRICOLES et INDUSTRIELS
CHARPENTES EN FER POUR CAVES
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DIVERSES

Envoi d'albums, plans et devis sur demande adressée
aux : ATELIERS DU TARN A LAVAUR (Tarn)

Vinification parfaite
et
Amélioration de Qualité des VINS
ROUGES et BLANCS
avec les
RADIOLEVURES de la CLAIRE
et le BIOSULFITE JACQUEMIN

Breveté (S. G. D. G.)
Demander Brochures gratuites
à l'INSTITUT JACQUEMIN, Malzéville-Nancy (M.-et-M.)

CHARRUES
E. VERNETTE

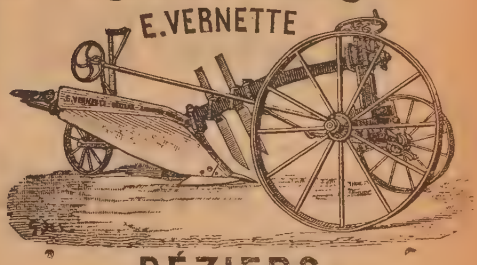

BÉZIERS

HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS

75 hectares aux châteaux du Pouget et de Cadoule

Toutes les meilleures variétés anciennes et nouvelles sélectionnées
Authenticité garantie

Après 8 ans d'observation recommandons spécialement : **Blancs 4986**, 4995, 5213, **5356**, 5061, 4762, **5717**, **6151** ; — **Noirs** : 2007, 4643, **4646**, 5437, 5455, **5487**, 5952, **6186**, **5484**, **5813** ; Couderc 2.3 et 7120.

Malègue S. M. 3 ; et surtout **6468**, *l'As des As*, qui est *la Quintessence de l'Hybridation*, véritable merveille comme *résistance, production, grosseur de raisin* et *qualité de vin.*

Nous revendiquons hautement l'honneur d'avoir été le premier à le *discerner*, à le *multiplier* et *fait connaître.*

Demandez une nouvelle Brochure « *Quelques Hybrides nouveaux choisis* ».

Eric COULONDRE, Cadoule, par Lunel (Hérault).

ATELIERS AGRICOLES DU LAURAGUAIS

MONESTIER & CAMBIÈS CONSTRUCTEURS

12, avenue Riquet, **CASTELNAUDARY** (Aude)

R. C. Castelnaudary, nº 1595. Téléphone : **70**

POUR VOS **DÉFONCEMENTS** ACHETEZ

UNE **CHARRUE "MC"** ET UN **TRACTEUR "TITAN"** 10/20

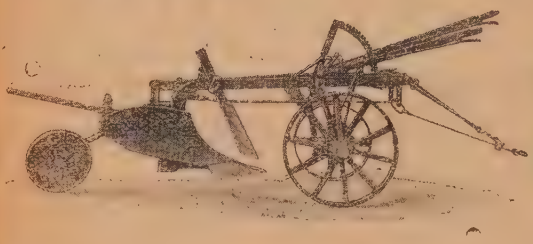

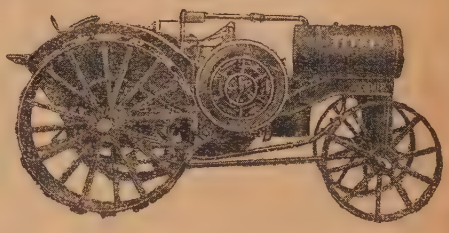

LE MATÉRIEL COMPLET : **12.500 Fr.**

Les charrues défonceuses M C sont de notre fabrication ; les tracteurs proviennent des régions libérées, mais sont entièrement remis à neuf dans nos ateliers et garantis 6 mois.

RECONSTITUTION

DES

VIGNOBLES

:: Vignes Américaines ::

AUTHENTICITÉ ET SÉLECTION GARANTIES

Paul GROS & Cie

ROYAN
(Charente-Inférieure)

ALGER
(13, avenue Pasteur)

VIGNES AMÉRICAINES — **Racinés et Greffés-soudés.**

Claude GIRAUD *, PÉPINIÉRISTE-RÉCOLTANT.

CARPENTRAS (Vaucluse). R. C. Carpentras 474.

Authenticité et fraîcheur garanties *Catalogue sur demande*

Références de 1er ordre à la disposition de MM. les Propriétaires.

MACHINES A GREFFER

Système Vieux, Breveté S. G. D. G.

UNIVERSELLEMENT REPUTÉES

Les plus simples
Les plus pratiques
Les plus solides
Les plus rapides
Les moins chères

Etablissements ULYSSE FABRE

VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse)

SECATEURS ET GREFFOIRS A MAIN GARANTIS

Catalogues franco sur demande

MAISON FONDÉE EN 1867

Engrais Tournissac

Les plus homogènes — Les plus assimilables
Les meilleurs prix à qualité égale

Dosages rigoureusement garantis

Demandez Catalogues et Renseignements

Etablissements Industriels TOURNISSAC

BÉZIERS

«Inscription au Reg. du Comm. Béziers 1363 ».

47me année VIGNES AMÉRICAINES 47me année

100 hectares, vignobles, vignes à bois et pépinières, situées dans le Lot, Dordogne, Garonne et Rhône.
Plants greffés, Producteurs directs, anciens et nouveaux de Couderc, Seibel, Bertille-Seyve, Malègue, Gaillard, Prady, etc., etc.

PÉPINIÈRES SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT
Grand Prix d'honneur, Médaille d'or Paris 1900

pour plants et vins. Fournisseur du Ministère de l'Agriculture.

AUTHENTICITÉ ET SÉLECTION GARANTIES SUR FACTURE.

Envoi franco du Catalogue. Prix courant et tous renseignements sur demande.

GROS — **PRIX MODÉRÉS** — **DÉTAIL**

(*R. C. Cahors N° 1659*) Expéditions soignées, en caisses ou en ballots. S'adresser à :

M. Victor COMBES *, adjoint au Maire de **VIRE**, par PUY-L'ÉVÊQUE (Lot).

MOTEUR-POMPE F. THOMAS

pour découvage, soutirage, arrosage, élévation d'eau, etc.

Constructeur Bté S.G.D.G., NIMES et VERGEZE

PULVÉRISATEURS A PRESSION

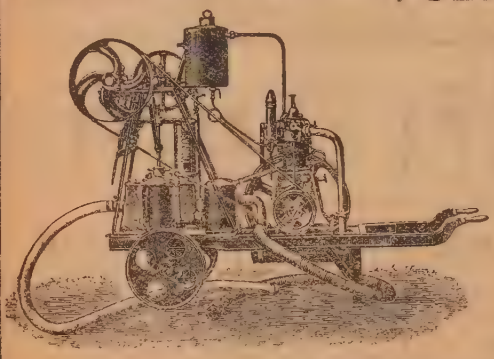

SYSTÈME F. THOMAS à traction, à bât et à dos d'homme
Solidité
Économie
Les plus hautes récompenses

Notices et Catalogues adressés sur demande

Registre du Commerce Nimes, N°3692.

L'Engrais le plus puissant c'est le

GUANO DE POISSON FRANÇAIS

MARQUE DÉPOSÉE

Téléphone 1.31

Maison L.-A. ANGIBAUD, fondée en 1877

E. JODET-ANGIBAUD

Successeur

Seul Fabriquant

LA ROCHELLE

Reg. du Comm. N° 337. La Rochelle.

14 USINES
17 CHANTIERS d'APPROVISIONNEMENT

Dosages garantis sur facture. — Résultats supérieurs et continus depuis 1877 à la fumure des vignes et toutes cultures.

Usines principales à LA ROCHELLE, *munies d'appareils électriques modernes à* ***BESSELUE et MOULIN ROMPU***

et reliées entre elles et aux Chemins de fer de l'État par embranchements spéciaux.

La Maison E. JODET-ANGIBAUD est la SEULE en France qui prépare les Engrais de poissons par le traitement des déchets de poissons, et à l'aide de procédés brevetés, dont elle a la propriété exclusive ; un arrêt de la Cour d'Appel de Poitiers en date du 22 juillet 1914, l'autorise à produire cette affirmation. Ces procédés assurent la parfaite assimilation par les plantes des éléments utiles de l'engrais.

Ils sont en opposition avec les habitudes du simple mélange fait souvent même à sec, de produits chimiques avec des matières inertes ; et aussi avec le simple emploi des poudres de poissons dans la pratique des mêmes mélanges ; car ces mélanges ne permettent pas aux plantes une assimilation prompte et facile.

45 années de succès ininterrompus par l'emploi de notre « GUANO DE POISSON FRANÇAIS » affirmés par des sommités viticoles et par notre clientèle, dont le cadre s'élargit chaque année à la faveur des résultats obtenus, sont la meilleure des références qu'on puisse fournir.

Se méfier des innombrables mixtures nouvelles, vendues sous la fausse étiquette de « Guano de poisson » « Engrais de poisson », etc..., et, pour éviter d'être trompé, exiger des prétendus fabricants de guano de poisson ou de leurs rabatteurs, vivant en marge de la réputation de notre Maison, la justification de l'existence de leurs usines par la production de l'autorisation administrative « ad hoc », en dehors de laquelle elle ne peuvent exister ; tous les établissements de ce genre étant classés dans la catégorie des établissements insalubres de 1re classe. — Pour éviter toute confusion, possible, ***s'adresser à***

S'adresser à la Société des Agriculteurs, à BEZIERS
60, Allées Paul-Riquet.

pour les arrondissements de Montpellier. Arles et le département du Gard : à MONTPELLIER.

agent général pour l'Aude, l'Hérault et la Haute-Garonne
MM. DESSALLES et BOUQUET, 20, place de la Préfecture,
Téléphone 4-81

Renseignements, Prix, Références, etc. adressés sur demande

VENTE AUX AGRICULTEURS — BROCHURES FRANCO

METHODE "JEAN" — Ni motte, ni herbe, ni croûte.

Instruments pratiques pour l'appliquer.

R. C. Carpentras N° 1916-357.

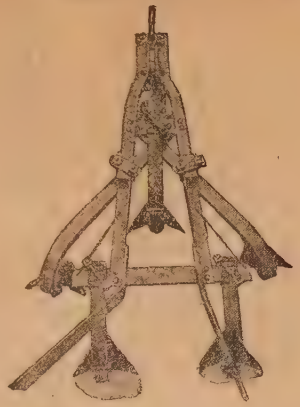

N° 1. — Cultivateur 5 dents, largeur de travail de 0 m. 75 à 1 m. 20. **Prix : 140 fr.**

N° 2. — Cultivateur 7 dents à siège, largeur de roue à roue 0 m. 75, largeur de travail de 0 m. 75 à 1 m. 50. **Prix : 420 fr.**

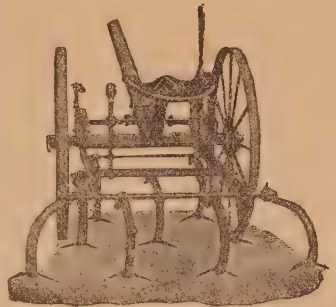

N° 3. — Cultivateur 9 dents à siège, largeur de roue à roue 1 m., largeur de travail extensible de 1 m. à 1 m. 75. Peut porter Distributeur d'engrais ou Semoir à céréales. **Prix : 455 fr.**

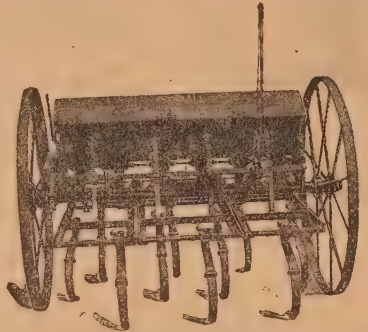

N° 4. — Se fait en 8, 10, 12, 13, 16 et 18 dents avec roues de 1 m 20 pour céréales et de 1 m. pour la vigne. Sa largeur de travail peut atteindre 2 m. 50 avec 18 dents. Peut porter Distributeur d'engrais ou Semoir à céréales.

S'adresser à JEAN, constructeur, 18, route de Toulouse, à Carcassonne ou à BARTHELEMY, constructeur, à Latour-sur-Orb (Hérault).

• VIGNES AMÉRICAINES
EMILE FENOUIL
CARPENTRAS (Vaucluse) •

CUVES A VIN, ALCOOL

avec ou sans revêtement en verre

BORSARI & C° PARIS, 14, Boulevard Magenta
Ingénieurs-Constructeurs BÉZIERS, 75, Boulevard de Strasbourg

Adresses télégraphiques : **Borsari - Paris** **Borsari - Béziers**
Téléphone : **Paris Nord - 16,75** **Béziers 1327**

Projets, devis, visites gratuits

R. du C. Béziers, N° 7010-7011.

VIGNES AMÉRICAINES
PLANTS GREFFÉS et PLANTS RACINES
Maison GENDRE, A QUISSAC (Gard)

SUPERDÉCAVAILLONNEUR

KIRPY

Dernier Modèle perfectionné

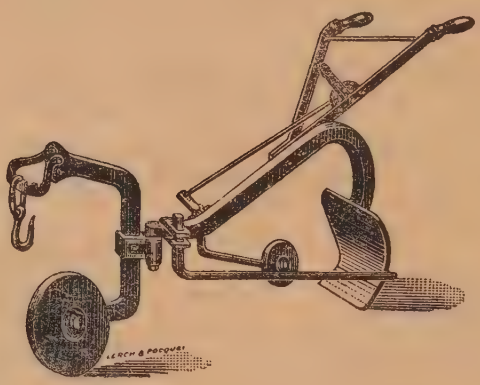

DÉCHAUSSAGE INCOMPARABLE DES VIGNES
SUPPRESSION DE TOUTE FATIGUE DU LABOUREUR
MÊME EN COTEAUX

AUBENAS : chez M. RIBEYRE.
ALAIS : chez M. JUMAS.
BÉZIERS : boulevard de Verdun, 17.
CARCASSONNE : route de Narbonne, 11.
ILLE-s/-TET : chez M. XAMBILI.
LA TOUR-s/-ORB : chez M. SALASCQ.
MONTPELLIER : rue Maguelone, 11.
NARBONNE : boulevard du Collège, 3.
NIMES : Place des Arènes, 12.
PERPIGNAN : avenue de la Gare, 3.
PERTUIS : chez MM. SILVY FRÈRES.
PONT-SAINT-ESPRIT : chez M. DOMBRE.

R. C. Agen — 1064-1065

USINES **KIRPY**
LAYRAC (Lot-et-Garonne)

41e Année. — N° 49 7 Décembre 1924

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

L. Degrully..... Chronique. — La situation du marché des vins ; — Les vins de Champagne en Belgique ; — Vente des vins fins des Hospices de Beaune ; La récolte mondiale des céréales.

Ed. Zacharewicz..... Essais de sels azotés sur la culture de la vigne.

Louis Rolland..... Expériences comparatives d'engrais azotés sur blé.

Armand Nicolle..... Les eaux-de-vie de Cognac et les warrants agricoles.

E. Perramond..... Le Court-Noué et le 333 E. M.

J Bonnet..... La fumure des oliviers.

A. Gautier..... Foire-exposition des vins de Brignoles.

X...... Bons du Trésor.

Bibliographie..... Agenda P.-L.-M. — Essai sur le Problème de la circulation (Recherche des solutions de sauvegarde), par Paul Degrully.

Informations et communications des sociétés agricoles. — Réunion de la C. N. A. A. — Assemblée générale de l'Union des Syndicats agricoles des Alpes et de Provence. — 20e foire aux vins d'Anjou. — Enseignement agricole post-scolaire.

Bulletin commercial. — Observations météorologiques.

CHRONIQUE

La Situation du Marché des Vins

Nous écrivions, dans notre Chronique du 16 novembre, « que les chiffres des sorties et de la consommation des vins en octobre, feraient probablement apparaître un mouvement d'affaires plus important qu'il ne semblait d'après le calme, plus apparent que réel, des marchés ».

Les tableaux de l'*Officiel*, que nous avons reproduits dans notre précédent numéro, sont venus justifier notre prévision. Prévision facile, car nous avons souvent constaté que, dans les périodes un peu critiques, il se traite beaucoup d'affaires « sous le manteau ».

Les chiffres d'octobre sont réconfortants, et de nature à rassurer les viticulteurs que l'annonce d'une récolte d'une abondance imprévue avait surpris et quelque peu démoralisés.

Le chiffre de la consommation taxée d'octobre : 4.246.362 hectolitres (Alsace-Lorraine comprise) doit battre tous les « records » antérieurs. En septembre nous n'avions écoulé que 4.176.157 hectolitres.

Si l'on continuait à boire autant au cours de l'année viticole 1924-1925, la consommation taxée atteindrait le total impres-

sionnant de 4.246.362 × 12 = 50.956.344 hectolitres, alors que le chiffre de la précédente campagne (1923-1924) le plus élevé enregistré jusqu'à ce jour, n'atteignait que 48.842.026 hectolitres. Mais... ne vendons pas la peau de l'ours...

La situation actuelle du marché s'explique aisément. Les conditions climatériques avaient été telles que l'on s'attendait à une assez forte réduction de la récolte dans les quatre départements gros producteurs du Midi. Dans l'Hérault, en particulier, et plus encore dans les Pyrénées-Orientales, la sécheresse et les coups de soleil de l'été laissaient prévoir un déchet assez important. Or, malgré les pertes fort sérieuses éprouvées dans diverses parties du vignoble, la production de l'Hérault et du Gard a plus que compensé les pertes éprouvées par l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Ce qui prouve, une fois de plus, que les pronostics établis, même à la veille des vendanges, ne concordent pas toujours avec la réalité.

L'*Officiel* du 27 novembre nous a donné les chiffres des déclarations de récolte pour les quatre départements du Midi :

DÉPARTEMENTS	Superficie des vignes en production	Stocks	Quantités de vins produites	Total des quantités déclarées
1	2	3	4	5
	ANNÉE 1923			
	hectares	hectolitres	hectolitres	hectolitres
Aude	113 992	405.096	6.673.805	7.078.901
Gard	67.900	47.476	4.010.734	4.058.210
Hérault	184.403	623.713	11.890.395	12.514.108
Pyrénées-Orientales	64.796	120.358	3.198.331	3.318.689
Totaux	431.091	1.196.643	25.773.265	26.969.908
	ANNÉE 1924			
Aude	116.327	328.594	6.038.256	6.366.850
Gard	71.106	92 896	5.120.386	5.213.282
Hérault	184 208	397.215	14.075.105	14.472.320
Pyrénées-Orientale	64.715	129.821	3.253.877	3 383.698
Totaux	435.356	948.526	28.487.624	29.436.150

On comprendra que nous ne nous risquions pas à évaluer la récolte des autres départements viticoles.

*
* *

L'augmentation de la consommation taxée, au cours des dernières années, a surtout été sensible en province.

Pour Paris, les chiffres n'ont guère varié depuis 5 ans :

Quantités de vins introduites à Paris

En 1919-1920.....	5.240.971 hectolitres
En 1920-1921.....	5.227.902 —
En 1921-1922.....	5.343.552 —
En 1922-1923.....	5.523.453 —
En 1923-1924.....	5.453.019 —

Pourtant, la population de la capitale a dû s'accroître assez sensiblement, si l'on en juge par la difficulté d'y trouver des logements. Les ligues anti-alcooliques auraient-elles trouvé là des adhérents plus nombreux qu'en province ? Il sera utile de « veiller au grain » de ce côté.

La consommation du cidre à Paris présente de grandes variations, suivant que l'abondance de la récolte des pommes permet d'offrir ce breuvage à un prix plus ou moins élevé. La campagne 1921-22 nous donne le chiffre le plus élevé, 200.044 hectolitres ; le minimum s'observe en 1923-24, avec 77.223 hectolitres seulement.

Le stock commercial des vins s'est accru d'un mois à l'autre.

	France continentale	Algérie
Stock à fin septembre.....	10.731.519 hectol.	855.730 hectol.
— fin octobre.....	11.432.255 —	1.284.149 —

D'où l'on peut inférer que le Commerce, puisqu'il accroît ses provisions, estime réaliser de bonnes affaires en achetant aux cours actuels. Et cette constatation nous ouvre des perspectives plutôt favorables pour la suite de la campagne.

Les vins de Champagne en Belgique

Le *modus-vivendi* conclu avec la Belgique a provoqué en Champagne une émotion très justifiée.

La Belgique entrait pour 50 o/o environ dans l'exportation des vins de Champagne, et le nouveau droit de douane de 480 fr. l'hectolitre (au lieu de 180) pour les mousseux en bouteilles, menace de tarir ou au moins de réduire considérablement cette source de richesse et de causer un grave préjudice aux vignerons champenois. Aussi les protestations sont-elle vives et nombreuses.

L'Anjou et la Touraine, qui exportaient aussi en Belgique d'excellents vins mousseux, se trouvent également victimes du nouveau tarif belge.

Vente des vins fins des Hospices de Beaune

Grande affluence, comme chaque année, pour cette vente sensationnelle.

Voici l'appréciation du jury de dégustation :

« En 1924, le printemps et le début de l'été furent des plus favorables à la vigne. La floraison se fit par un temps superbe et l'avance, dès lors acquise par la végétation, permit au raisin de traverser des périodes atmosphériques moins favorables et d'atteindre une parfaite maturité.

« Les vendanges commencèrent dans les derniers jours de septembre et les vins récoltés tardivement sont élégants, fins, bouquetés et possèdent une couleur suffisante.

« Leur degré alcoolique est élevé et tout fait présager pour eux un excellent avenir.

« L'importance de la récolte est moyenne, cependant, d'une façon générale, le rendement a légèrement dépassé les prévisions.

« Les vins du Beaujolais, du Châlonnais, du Mâconnais, de l'Yonne, aussi favorisés que ceux de la Côte-d'Or, représentés à l'Exposition par de nombreux échantillons, ont été fort appréciés par le jury qui s'est montré unanime à constater leur mérite.

« Les vins blancs, fins et fruités sont fort réussis. Cette même appréciation s'applique également à ceux du Chablis, du Mâconnais et Beaujolais, dignes en tous points de leur renommée.

« La qualité des vins, grands ordinaires, ordinaires donne toute satisfaction.

Le produit total de la vente de cette année s'élève à 709.324 francs, dont 609.680 francs pour les vins rouges, — 79.580 francs pour les vins blancs et 20.064 francs pour les eaux-de-vie.

L'année dernière, la vente avait produit 759.280 fr. 80, soit pour les vins rouges (167 pièces, 9 feuillettes), 673.975 fr. ; pour les vins blancs (8 pièces, 29 feuillettes), 61.582 fr. 50 ; pour les eaux-de-vie (15 feuillettes), 23.723 fr. 40.

La Récolte mondiale de Céréales

L'Institut International d'Agriculture de Rome, nous communique les renseignements suivants :

« Quelques nouvelles données parvenues à l'Institut postérieurement à la publication du bulletin d'octobre et les rectifications que divers Gouvernements ont apportées à leurs estimations précédentes ne changent pas dans sa substance le jugement sur les résultats de la récolte mondiale des céréales, émis le mois passé.

En plus des données de la presque-totalité des divers pays producteurs de l'hémisphère septentrional, on connaît actuellement aussi la première estimation de la production du froment en Argentine, qu'on prévoit être inférieure à celle de l'année passée, mais à peu près égale à la production moyenne des cinq années précédentes.

Les données globales connues de la production représentent environ 90 o/o de la production mondiale (à l'exclusion de la Russie et de la Chine) pour le froment et l'avoine, 85 o/o pour le maïs, 80 o/o pour l'orge, la presque-totalité pour le seigle.

Par rapport aux productions correspondantes de la campagne passée et de la période quinquennale de 1918 à 1922 les productions connues de cette année représentent les pourcentages suivants :

	Pourcentage des productions de 1924 par rapport aux productions de la moyenne 1918 à	
	1923	1922
	—	—
Froment	88,2	101,2
Seigle	81,2	93,1
Orge	91,5	103,8
Avoine	97,8	111,3
Maïs	84,9	92,0

La production de cette année a été donc sensiblement inférieure à celle de la campagne précédente pour le froment, le seigle et le maïs, inférieure pour l'orge également — mais dans une mesure moindre — pour l'avoine. Par rapport à la moyenne des cinq années précédentes on constate une diminution pour le seigle et le maïs, une légère augmentation pour le froment et l'orge et une augmentation assez sensible pour l'avoine.

Les données de la Russie ne figurent pas dans les pourcentages indiqués ; on estime que pour ce pays également la production globale de toutes les céréales a été inférieure en 1924 à celle de l'année passée, d'environ 9 o/o.

Les prévisions sur la récolte du froment australien, dont on ne possède pas encore des estimations officielles complètes, continuent à être favorables ».

Actuellement, les blés américains, *droit de douane non compris*, reviennent à 131 francs au moins, rendus à Paris, tandis que les blés français n'y sont cotés que 125 francs.

Il n'y a donc pas lieu d'envisager une baisse de prix du blé, d'ici à la récolte de 1925.

L. Degrully.

ESSAIS DE SELS AZOTÉS SUR LA CULTURE DE LA VIGNE

Ces essais ont été faits dans un clos de notre vignoble planté en Aramon sur Rupestris du Lot depuis 1912. Le terrain situé sur demi-coteau exposé à la sécheresse, est de nature argilo-calcaire, moyennement riche en éléments fertilisants. Il a reçu, en 1912, une bonne fumure au fumier de ferme mélangé à du marc de raisin.

Les sels azotés sulfate d'ammoniaque, chlorhydrate d'ammoniaque et urée qui ont servi à ces expériences nous ont été fournis par le Comptoir français de l'azote.

Les quantités que nous avons reçues sont les suivantes :

Sulfate d'ammoniaque	60 kil.
Chlorhydrate d'ammoniaque	50 —
Urée.....	20 —

Pour mettre sur chaque parcelle la même dose d'azote il nous a fallu faire varier dans chacune d'elle le nombre de souches et par conséquent la surface.

La première parcelle au sulfate d'ammoniaque comprenait, en effet, 1200 souches, soit 30 ares ; sel mis par souche 50 grammes, soit les 60 kilos sur les 30 ares.

La deuxième parcelle au chlorhydrate d'ammoniaque 1500 souches, soit 37 ares 5 ; sel mis par souche 33 grammes soit, les 50 kilos sur les 37 ares 5.

La troisième parcelle à l'urée, 1000 souches, soit 25 ares ; sel mis par souche 20 grammes, soit les 20 kilos sur les 25 ares.

La quatrième parcelle renfermant 1000 souches, soit 25 ares, a servi de témoin.

Avant l'emploi des sels azotés nous avions fait répandre en décembre sur les trois premières parcelles 150 kilos de chlorure de potassium et 600 kilos de superphosphate de chaux. Les sels azotés n'ont été répandus que vers les premiers jours de février et enterrés par un labour.

Nous n'avons enregistré durant la végétation que deux pluies assez abondantes, mais à partir de fin juin la sécheresse a sévi jusqu'à fin août.

Rien de particulier n'a été noté sur la végétation des parcelles, elle s'est maintenue à peu près égale dans chacune d'elles, sauf cependant au point de vue de la verdeur des feuilles qui a été plus prononcée dans la parcelle 3 à l'urée.

Malgré la sécheresse, grâce aux cultures données, la maturité s'est très bien effectuée. La vendange a eu lieu le 4 septembre.

Les rendements obtenus ont été les suivants :

Parcelle N° 1.....	3.570 kilos	soit par	hectare	11.900 kilos
Parcelle N° 2.....	4.675 —	—	—	12.465 —
Parcelle N° 3.....	3.230 —	—	—	12.920 —
Parcelle N° 4.....	2.380 —	—	—	9.520 —

Si nous comparons les rendements obtenus dans les parcelles, rapportés à l'hectare, avec celui du témoin, nous trouvons une augmentation de :

Pour la parcelle 1.....	11.900	— 9.520	= 2.380 kilos
— — 2.....	12.465	— 9.520	= 2.945 —
— — 3.....	12.920	— 9.520	= 3.400 —

Ces chiffres nous permettent de conclure que la parcelle 3 ayant reçu l'urée a donné le rendement le plus élevé, puis vient la parcelle 2 au chlorhydrate d'ammoniaque, et en 3me ligne le sulfate d'ammoniaque.

Ces résultats nous conduisent à admettre que l'azote de l'urée se trouverait sous une forme plus facilement nitrifiable et de ce fait mieux assimilable que l'azote des deux autres sels ammoniacaux.

Ed. Zacharewicz,
Ingénieur agricole
Directeur honoraire des Services agricoles.

EXPÉRIENCE COMPARATIVE
D'ENGRAIS AZOTÉS SUR BLÉ

M. Martin, Directeur de la Station Agronomique de Rodez, avait désiré l'an dernier à pareille époque, organiser, à la demande de l'Institut des Recherches Agronomiques, une expérience comparative de nouveaux engrais azotés sur blé d'automne.

Les engrais nécessaires étaient mis à sa disposition, mais il lui manquait les crédits suffisants pour trouver un expérimentateur sérieux et le rétribuer convenablement pour le surcroît de travail qu'une expérience bien faite occasionne toujours.

La Société Centrale d'Agriculture a accepté avec plaisir de lui venir en aide à ce double point de vue, et l'expérience a été organisée chez M. P. Baurez, agriculteur à Druelle.

Le terrain choisi avait donné les résultats suivants à l'analyse chimique effectuée dans le courant de l'année même par le laboratoire de M. Martin :

Azote.....	0,81 pour mille
Acide phosphorique.....	1,21 —
Chaux.....	0.17 —
Magnésie.....	2,60 —
Potasse	3,70 —

Ce qui revient à dire qu'il s'agit d'un sol très pauvre en chaux et insuffisamment pourvu en azote.

Au point de vue physique, c'est une terre très forte, de couleur foncée, plutôt humide et difficile à travailler.

Ce champ, sensiblement en plaine, avait porté du maïs avant le blé. En vue de cette seconde culture, une bonne dose de fumier et de chaux avait été enfouie dans la première quinzaine d'octobre ; le champ avait reçu en outre uniformément une dose normale de superphosphate au moment du semis, qui eut lieu quelques jours avant la Toussaint.

Quant au blé, semé à raison de 180 k. à l'ha à la volée, c'était un mélange composé de la façon suivante :

25 o/o de Japhet, 25 o/o de Bon Fermier, 50 o/o de Blé Barbu du pays.

L'expérience consistait à délimiter dans le champ de M. Baurez un certain nombre de parcelles de 100 m² de superficie, chaque parcelle devant recevoir un engrais spécial ou servir de témoin : cette délimitation a été faite avec la plus grande exactitude en présence de M. Martin et nous avons contrôlé l'épandage des engrais de façon qu'aucune erreur ne puisse se produire.

Par suite de circonstances indépendantes des organisateurs, et en particulier du mauvais temps, l'épandage des engrais n'a pu avoir lieu que le 14 janvier 1924.

Voici la disposition des engrais sur les différentes parcelles numérotées de 1 à 8 :

N° 1.....	Sulfate d'ammoniaque.
N° 2.....	Chlorure d'ammonium.
N° 3.....	Urée.
N° 4.....	Témoin.
N° 5.....	Sulfate d'ammoniaque.
N° 6	Chlorure d'ammonium.
N° 7.....	Urée.
N° 8.....	Témoin.

Les quantités d'engrais utilisées sur les différentes parcelles correspondaient à la même quantité d'azote ; les doses à l'ha. étaient les suivantes : 100 kilos de sulfate d'ammoniaque, 81 de chlorure et 45 d'urée.

Les huit parcelles situées les unes à la suite des autres et séparées 2 à 2 par un intervalle de 1 mètre, étaient disposées dans toute la longueur du champ.

Le contrôle des expériences a été effectué au début de juillet un peu avant la maturité complète, en présence de M. de Rodat, Président de la Société d'Agriculture, et de M. Marre, Directeur des Services Agricoles, ainsi que de M. Martin. A ce moment, comme du reste pendant toute la période de végétation, les parcelles à engrais présentaient un aspect nettement supérieur aux parcelles témoins. L'urée semblait avoir donné une vigueur spéciale à la paille, tandis que le sulfate d'ammoniaque semblait surtout avoir favorisé la production du grain.

Ces résultats ont d'ailleurs été confirmés par les pesées effectuées avec le plus grand soin par l'expérimentateur, de même que la récolte et le battage.

Voici ces résultats :

Parcelles	Poids total	Poids du grain	Poids de la paille
N° 1 Sulfate d'ammoniaque..	108	45	63
N° 2 Chlorure d'ammonium..	98	40	58
N° 3 Urée.....	102	39	63
N° 4 Témoin.....	80	30	50
N° 5 Sulfate d'ammoniaque...	97	38	59
N° 6 Chlorure d'ammonium..	89	35	54
N° 7 Urée.....	100	37	63
N° 8 Témoin.....	71	26	45

Les différences constatées entre les deux groupes d'expériences 1, 2, 3, 4, et 5, 6, 7 et 8 s'expliquent assez facilement parce que le terrain dans la pre-

mière partie du champ est légèrement plus profond et plus humide que dans la seconde.

On peut conclure que, dans les conditions de cette expérience, le sulfate d'ammoniaque, à égalité d'azote, s'est montré supérieur à l'urée et au chlorure d'ammonium en ce qui concerne la production du grain ; en revanche, en ce qui concerne la paille, l'urée paraît avoir produit des effets un peu supérieurs à ceux des deux autres engrais azotés.

Quoiqu'il en soit, on peut dire que le chlorure d'ammonium et l'urée méritent de retenir l'attention des cultivateurs dès que ces produits se trouveront dans le commerce à des prix avantageux.

Signalons d'ailleurs que d'autres expériences mériteraient d'être entreprises dans notre région pour déterminer quelle est la meilleure époque d'épandage pour ces engrais nouveaux. En ce qui concerne l'urée en particulier, M. Baurez a fait une application de printemps au mois d'avril dans une autre partie du même champ et cette application tardive a procuré un surcroît de végétation plus grand que celui de l'épandage de janvier ; malheureusement, la récolte de cette parcelle n'a pas été pesée.

Louis Rolland,
Ingénieur-agronome
à la Société Centrale d'Agriculture de l'Aveyron.

LES EAUX-DE-VIE DE COGNAC

ET LES WARRANTS AGRICOLES

Une des questions qui préoccupent aujourd'hui le plus gravement les agriculteurs est celle de l'instabilité des cours de certains produits agricoles et, en particulier, des vins et des céréales.

D'où provient cette instabilité ? De plusieurs causes, et, en premier lieu, de la dépréciation du franc qui, en exigeant des sommes énormes pour assurer l'exploitation des terres, oblige les récoltants à vendre aussitôt la récolte pour se procurer de l'argent.

Il en résulte l'arrivée sur le marché au même moment d'une quantité considérable de marchandises. D'un autre côté, par suite de la hausse de tous les prix, les commerçants ne disposent plus de capitaux suffisants pour leur permettre d'acheter tout ce qui leur est offert d'un seul coup. Naturellement, alors, en vertu de la loi de l'offre et de la demande, il se produit une baisse dont souffrent tous les producteurs, sans profit pour les consommateurs. Seuls bénéficient de cette baisse quelques spéculateurs peu intéressants qui s'empressent ensuite de faire remonter les cours de manière à revendre au prix fort ce qu'ils ont acheté à des prix de famine pour les agriculteurs.

L'intérêt des consommateurs serait donc ici d'accord avec celui des producteurs, afin d'arriver à des prix rémunérateurs pour ces derniers tout en assurant, le plus possible, la stabilité des cours.

Un exemple typique et peut-être le plus frappant de tous à ce propos, est celui que donnent les eaux-de-vie des Charentes.

Autrefois, les viticulteurs distillaient toutes leurs récoltes, puis ils conservaient leurs eaux-de-vie qu'ils laissaient ainsi vieillir souvent pendant des années et qu'ils vendaient seulement quand ils avaient besoin d'argent ou quand ils trouvaient un prix avantageux.

Aujourd'hui, la plupart d'entre eux n'ont plus les capitaux nécessaires pour pouvoir conserver dans leurs chais quatre ou cinq récoltes successives tout en continuant, pendant ce temps-là, à faire, à leur propriété, les avances indispensables. C'est pourquoi ils cherchent à vendre, sinon la totalité, au moins une partie de leur récolte aussitôt qu'elle est ramassée.

Or, les eaux-de-vie ont besoin d'être conservees pendant plusieurs années avant d'être livrées à la consommation et, comme c'est là un produit cher, les commerçants qui achètent les eaux-de-vie nouvelles et les laissent vieillir dans leurs magasins ont besoin de capitaux énormes pour manipuler une quantité de marchandise relativement faible. Ils sont également obligés, en raison des frais que leur occasionnent la garde et l'entretien de ces eaux-de-vie, de les payer, tout compte fait, moins cher qu'ils ne le feraient s'ils pouvaient, comme autrefois, les acheter prêtes à être livrées à la consommation. La conséquence est que, dans une année déficitaire comme celle-ci, beaucoup de viticulteurs risquent de pas couvrir leurs frais.

Il est à craindre, dans ces conditions, que le vignoble charentais ne cesse d'être entretenu et que l'on ne voie ainsi bientôt disparaître une importante source de richesse pour notre pays. Et ce que nous venons de dire au sujet du cognac est tout aussi vrai pour les vins en général et pour les céréales.

Il est donc urgent de trouver une combinaison permettant de remédier à tous ces inconvénients. Il en existe bien déjà une qui paraît, en principe, susceptible de répondre à tous nos désiderata, ce sont les warrants agricoles qui consistent à prêter de l'argent à concurrence d'une partie de la valeur d'un produit, de l'eau-de-vie par exemple, ce produit étant en même temps constitué en gage au profit du prêteur.

Ce genre de contrat offre ces particularités que la somme prêtée est généralement inférieure à la valeur totale du produit donné en garantie (ordinairement la moitié) et que le gage, au lieu d'être remis au prêteur, est laissé dans la possession de l'emprunteur.

Il semblerait bien, comme nous le disions tout à l'heure, que cette institution des warrants combinée avec le crédit agricole dût pouvoir donner pleine satisfaction aux agriculteurs, mais, en pratique, il n'en est pas ainsi, parce qu'elle présente encore de sérieuses imperfections. D'abord pour qu'un producteur ait avantage à contracter un emprunt de ce genre, il faut qu'il n'ait à payer que de faibles intérêts. C'est dire que l'Etat seul, dans ces conditions, peut être le prêteur. Mais, en accordant de semblables avantages aux agriculteurs, l'Etat impose un sacrifice à l'ensemble des contribuables. Il est, dès lors, pour tout concilier, dans l'obligation de limiter sa générosité et de demander des intérêts assez sérieux.

Il est enfin, par suite des nécessités budgétaires, forcé de réduire considérablement les sommes consacrées au crédit agricole, si bien qu'il ne peut satisfaire qu'à une faible partie des demandes.

La question peut, dès lors, se résumer ainsi. Il faudrait que l'institution du crédit agricole et celle des warrants agricoles fût organisée de telle sorte qu'elle pût prêter moyennant de très faibles intérêts à tous les agriculteurs qui lui en feraient la demande et celà, cependant, sans imposer aucun sacrifice à l'Etat ni, par conséquent, à l'ensemble des contribuables.

Cela devrait être possible. Voici comment : On conserverait l'institution du crédit agricole et celle des warrants agricoles ; seulement, au lieu de donner, comme actuellement, aux emprunteurs des billets de banque ou du numéraire, on leur donnerait exclusivement des titres spéciaux payables à

vue au porteur comme les billets de banque et dont le remboursement serait garanti par l'Etat.

En ce qui concerne l'intérêt réclamé, il serait aussi faible que possible, 2 ou 3 % au maximum ; les sommes qui en proviendraient devant être consacrées, pour une partie, à assurer l'administration des caisses de crédit et, pour le surplus, à former un fonds de réserve destiné à garantir l'Etat contre les risques d'insolvabilité des débiteurs. Dans l'ensemble, d'ailleurs, ces risques se réduiraient à peu de chose. Ils seraient, d'abord, complètement nuls pour tous les prêts garantis par une hypothèque ; ils seraient à peu près négligeables aussi avec les warrants puisque, dans ce cas là, les avances ne seraient jamais faites que jusqu'à concurrence de la moitié au plus de la valeur du produit donné en gage et que, même en cas de perte de ce gage, le débiteur resterait toujours responsable sur ses autres biens conformément au droit commun.

Il ne pourrait y avoir quelque danger de perte que dans le cas de prêt à court terme sur simple billet et sans garantie réelle, mais l'expérience faite par le crédit agricole a démontré que, même ici, les risques sont très faibles.

Pour plus de sûreté encore, on pourrait faire payer l'intérêt d'avance, soit par un versement en numéraire que ferait l'emprunteur, soit par une retenue sur le capital prêté.

D'autre part, pour être certain que le montant des bons du crédit agricole restant en circulation ne serait jamais supérieur à celui des sommes dues par les emprunteurs, on imposerait à ces derniers l'obligation de rembourser avec des bons en question.

Il semble que, par ce moyen, sans débourser un centime et sans courir aucun risque, non seulement l'Etat rendrait d'immenses services à l'agriculture, mais qu'il retirerait même de l'opération un sérieux profit.

En effet, les titres ainsi mis en circulation auraient une réelle valeur puisqu'ils seraient garantis par des marchandises et il ne paraît pas douteux qu'ils seraient rapidement acceptés en payement par le public aussi bien que les billets de banque.

Il serait plutôt à craindre de les voir promptement faire prime sur ces derniers et qu'ils ne fussent accaparés par quelques malins, mais on pourrait parer à ce danger en décidant que, sous peine d'amende ou de diminution de valeur, ils devraient être, tous les ans, présentés au visa d'une caisse de crédit agricole qui aurait le droit, au lieu de les restituer au porteur, de les lui rembourser en billets de banque ou en numéraire. Quelle que soit donc la quantité de ces titres mise en circulation, précisément à cause de leur véritable valeur, on ne pourrait pas dire que ce serait de l'inflation fiduciaire. Bien au contraire, cela permettrait de retirer de la circulation une quantité égale de billets de banque et aurait pour conséquence d'aider à la stabilisation du franc.

Pour conclure, nous voyons à cette combinaison de nombreux avantages et nous ne lui apercevons aucun inconvénient.

Dans tous les cas, et quoi qu'il en puisse advenir, étant donné l'extrême urgence qu'il y aurait à venir en aide aux agriculteurs et en particulier aux viticulteurs, nous croyons devoir la signaler avec l'espoir que, si elle ne paraissait pas applicable sans modification, elle pourrait, au moins, servir comme base de discussion pour arriver à quelque chose de réalisable.

Armand Nicolle,
Secrétaire général de la Fédération
des viticulteurs charentais.

LE COURT-NOUÉ ET LE 333 E. M.

« A la veille des grands travaux que va occasionner la reconstitution du vignoble planté depuis une quarantaine d'années, je me fais un plaisir de vous demander l'hospitalité pour venir en aide à divers viticulteurs embarrassés en la circonstance. Je n'ai jamais cherché à combattre les guérisseurs de cette maladie que l'on appelle court-noué ou rabougrissement ; ce que j'ai cherché, c'est de savoir si après arrachage d'une vieille vigne court-nouée je pouvais réussir à dénicher un porte-greffe résistant à cette terrible maladie.

Quinze ans d'expérience m'ont prouvé que dans les terrains humides compacts, même un peu salés, le 333 E.M. y était très bien placé à côté de neuf autres variétés dont quelques-unes, reconnues phylloxérées par des professeurs d'agriculture.

Dans votre numéro du 31 août, Monsieur A. B. (Hérault), semble douter de ce porte-greffe comme résistance phylloxérique ? Je puis affirmer à Monsieur A. B. que le 333 E. M. résiste absolument au phylloxéra à côté d'autres criblés de ce vilain insecte. Il n'y a pas dix-sept ans que j'ai planté le 333, mais il y aura quinze ans le printemps prochain ; espace de temps suffisamment long pour que les viticulteurs hésitants plantent sans crainte de déception le 333 dans les terres humides. Fréquemment, j'ai des visiteurs, et reçois des lettres de bon nombre de vos abonnés me demandant conseil.

J'en conclus que le 333 résiste au court-noué et au phylloxéra dans les terres énumérées plus haut, et réserve toujours mon meilleur accueil, pour le printemps prochain, aux viticulteurs qui personnellement voudront se rendre compte ».

E. Perramond, régisseur,
Domaine de La Mignarde,
Pépieux (Aude).

LA FUMURE DES OLIVIERS

L'olivier, comme tous les arbres fruitiers et les cultures annuelles, a besoin d'emprunter au sol des éléments divers afin de constituer ses rameaux et ses fruits, mais moins exigeant que beaucoup d'autres végétaux, il semblerait qu'il puisse vivre en se contentant de ce qu'il peut trouver naturellement dans le sol.

On ne manque pas de dire, que l'écartement des pieds, le cube de terre à la disposition de chaque arbre, les puissantes ramifications de son système radiculaire ne font pas une nécessité aux cultivateurs de donner à l'olivier des engrais et, si les années étaient plus favorables, moins sèches ajoute-t-on, l'olivier donnerait plus souvent des récoltes.

Cette fâcheuse théorie a ses partisans et combien de fois, pour nous mettre en contradiction avec notre vulgarisation et nos méthodes, ne nous a-t-on pas montré, au cours de certaines années, des arbres délaissés, abandonnés à eux-mêmes, se trouvant sur des terres de nature secondaire, portant beaucoup d'olives.

Il est certain que les racines de l'olivier s'enfonçant profondément dans le sol, étant en relations avec un volume de terre considérable, cherchent et peuvent trouver dans la terre arable et le sous-sol, ce que l'ingratitude et l'insouciance de l'homme ne lui donnent pas, mais ces matières étant relativement rares, l'olivier doit attendre que les pluies viennent dissoudre pour les mettre en contact avec ses racines, les éléments nutritifs qui ne peuvent être mobilisés que par l'eau.

Si l'olivier semble peu exigeant, grâce au cube de terre intéressée à son sort, disons que le rural peut paraître privilégié en cette circonstance, car il a la possibilité de satisfaire ses désirs et consacrer tous ses engrais, tous ses efforts, aux cultures actuellement plus rémunératrices ; d'ailleurs si cet arbre avait eu la prétention d'être difficile on l'aurait bien obligé, par une taille barbare et la suppression d'un plus grand nombre de rameaux, de restreindre ses besoins.

Convenons que si l'on n'avait pas mieux traité la vigne, les arbres fruitiers, les plantes diverses, il y a longtemps que toutes ces cultures auraient disparu ; l'olivier, lui, a résisté, il est devenu malingre, souffreteux, il a été envahi par les maladies, c'est vrai, mais il a continué à donner quelque valeur à des milliers d'hectares sur lesquels rien autre ne pourrait prospérer.

Cette valeur pourrait devenir intéressante et nous sommes sûrs que si l'olivier était soigné comme toutes les autres cultures, s'il recevait des soins rationnels, sa production deviendrait rémunératrice.

Les exemples sont nombreux ; les régions où l'olivier est en honneur, celles où sa production est régulière, rémunératrice, ne sont pas rares, mais ici on fume les arbres, on sait bien que l'olivier ne peut attendre que les pluies viennent mettre à la disposition de ses racines, les éléments du sol qu'elles auront dissous, qu'il est nécessaire, comme pour toutes les autres plantes, de mettre à sa disposition des engrais, qui, la même année, pourront faire face à ses besoins.

Dans toutes les contrées où l'on cultive l'olivier, l'on sait que l'apport d'engrais en faisant intensifier la production n'augmente pas les frais culturaux, que ceux-ci sont les mêmes pour une petite ou une grosse récolte et qu'il y a intérêt pour une même somme de travail à faire porter celui-ci sur une production abondante.

Nous estimons qu'une récolte de 12 à 15 k. d'olives par arbre enlève au sol 22 à 25 k. d'azote, autant de potasse et 12 à 15 k. d'acide phosphorique. Il faut donc, si nous voulons avoir des fruits, donner au moins à nos oliviers tous les ans et sous une forme facilement assimilable, ces matières nutritives.

Résultats des essais sur fumures dans les centres d'expérimentations oléicoles

Engrais employés	Récoltes par arbres, sur des carrés de 25 à 50 oliviers ayant reçu une demi-taille en 1923 — Centre oléicole de La Fare (B.-du-Rh.)	Centre oléicole de Ledenon (Gard)
Témoins sans engrais	2 k. 130 d'olives	6 k. 550 d'olives
Avec 700 gr. sulf. d'ammoniaque	8 k. 400 —	9 k. 330 —
Avec 4 k. de tourteaux	8 k. —	14 k. 680 —

Avec 700 gr. de sulf. d'ammoniaque et 2 k. de superph.....	9 k.	—	11 k. 500	—
Avec 700 gr. de sulf. d'ammoniaque et 400 gr. de sulfate de potasse..	8 k. 400	—	10 k. 550	—
Avec 2 k. de superphosphate et 400 gr. de sulfate de potasse..... ...	6 k. 400	—	8 k. 450	—
Avec 700 gr. de sulf. d'ammoniaque, 2 k. de superph. et 400 gr. de sulfate de potasse.....	8 k. 800	—	13 k. 500	—
Augmentation entre les arbres témoins et ceux avec engrais complets.....	6 k. 670	—	6 k. 950	—

soit environ un litre 1/3 d'huile ou au cours actuel de l'huile, environ 9 francs de bénéfice pour une dépense l'hiver 1923 de 2 fr. 50, soit un bénéfice de 6 fr. à 6 fr. 50 par arbre. Bénéfice par hectare (ces oliveraies contiennent 150 arbres à l'hectare) environ 1.000 fr. Au centre oléicole de Ledenon, sur des arbres de même nature ayant reçu une demi-taille, nous avons obtenu avec 40 k. de fumier par arbre : 11 k. 650 d'olives ; avec fumier et engrais chimiques : 15 k 650 au lieu de 6 k. 550 sur les arbres témoins.

A la Fare, le carré avec fumures complètes ayant été taillé, la comparaison ne peut être établie avec le carré où l'influence des éléments nutritifs était étudiée, néanmoins avec 40 k. de fumier par arbre et sur des oliviers taillés complètement, nous avons obtenu, avec fumier seul : 3 k. 700 d'olives ; avec fumier et engrais chimiques : 4 k. 100, soit des récoltes supérieures aux arbres témoins n'ayant pourtant reçu qu'une demi-taille.

Toutes les années, les résultats sont aussi concluants et nous les ferons toujours connaître, en y ajoutant à partir de l'année prochaine, ceux obtenus dans les nouvelles oliveraies d'expériences de Vence (Alpes-Maritimes) et de Lorgues (Var).

J. Bonnet,
Service Régional de l'Oléiculture.

FOIRE-EXPOSITION DES VINS DE BRIGNOLES

La foire-exposition des vins du Var, qui a eu lieu les 12 et 13 novembre, à Brignoles, a revêtu le caractère d'une véritable manifestation de la viticulture varoise, tant par le nombre considérable des exposants que par la qualité des personnalités qui y ont participé.

Organisée par la Société d'Agriculture de Brignoles, présidée avec un grand dévouement par M. Dauphin, pharmacien à Carcès, avec un Comité d'organisation qui était présidé par M. Louis Jaubert, assisté de MM. Edmond Sauve, Lion et Vial, Scavino, etc., nous pouvons dire que cette exposition fut parfaite dans son ensemble.

Le 12 au matin eut lieu la dégustation des vins qui comprenaient les meilleurs vins blancs, rosés et rouges du terroir varois ; à midi, au premier étage du Café de l'Univers, un grand banquet fut servi, présidé par M. Paul Brun, sous-préfet ; remarqué : MM. Dauphin, président de la Société d'agriculture ; Alix Barbarroux, maire de Brignoles, conseiller général ; Jaubert, président

de l'Office agricole du Var ; Octave Vigne, ancien député, président de la Fédération des Coopératives du Var ; Raymond Gavoty, ancien député, président des Syndicats des Alpes et de Provence ; Bernès, directeur des Services agricoles du Var ; Elluin, délégué de la Fédération des communes agricoles du Var ; Etienne Gueit, conseiller général ; Sénéquier et Scavino, professeurs d'agriculture; Blanc Etienne, Marius Revertégat, Paulin Paul, maire de Camps ; Augier, maire de Tourves ; Paul Reboul, Jacquier, Aubert, maire de Trets; Paul Joseph, maire de la Celle; Paul Mistre, Eugène Brunet, Goulin, Dudon et Fauchier, de la Coopérative de Brignoles; Lucien Fret, Raymond Mutru, représentant de la Presse et les Délégués de toutes les Coopératives varoises.

Au champagne, prirent la parole MM. Paul Brun, sous-préfet, qui fit l'éloge des viticulteurs et qui adressa ses félicitations aux organisateurs ; M. Louis Jaubert, président du Comité d'organisation ; M. Alix Barbarroux, maire de Brignoles ; M. Jaubert, président de l'Office agricole du Var, qui insista particulièrement pour que les Maires et répartiteurs ne se laissent pas influencer par les contrôleurs qui ont des tendances à appliquer le tarif n° 3 dans les évaluations sur la propriété non-bâtie, ce qui facilite leur travail, mais est absolument contraire à l'équité ; car ce qui peut s'appliquer à une région riche est faux dans une autre moins favorisée. M. Octave Vigne parla avec brio de l'union complète des viticulteurs ; M. Elluin adjura les viticulteurs de payer les dix centimes par hectolitres s'ils ne veulent pas voir tomber la Confédération Générale des Vignerons; M. Gavoty parla de l'avenir du viticulteur varois qui a droit à la sollicitude des pouvoirs publics. M. Dauphin clôtura la série des discours, en donnant quelques aperçus de la réunion interrégionale de Béziers et parla surtout de la loi du 22 mars 1914 qui ne peut plus être appliquée intégralement, vu que les circonstances ont complètement changé depuis l'élaboration de la loi.

En terminant, le sympathique et dévoué Président demande que cette foire ait lieu tous les ans à Brignoles.

A. Gautier.

BONS DU TRÉSOR

L'Office national du Crédit agricole a adressé aux Caisses régionales de Crédit agricole mutuel deux circulaires dans lesquelles il a signalé qu'une émission de Bons du Trésor, dont les conditions ont été fixées par un décret et un arrêté du 31 octobre 1924, a commencé le 12 novembre dernier pour prendre fin, au plus tard, le 10 décembre prochain.

Ces circulaires viennent d'être rappelées aux Caisses régionales par MM. les Ministres des Finances et de l'Agriculture.

Les Caisses de Crédit agricole, qui constituent de plus en plus les véritables banques mutuelles des agriculteurs, offrent les plus grandes facilités de souscription à l'épargne rurale soucieuse de contribuer au succès de cet emprunt, qui présente de très grands avantages pour les souscripteurs, et dont l'importance sera, par ailleurs, décisive dans la situation économique actuelle.

Il est indispensable, en effet, de donner au Gouvernement les moyens d'assurer l'assainissement financier déjà commencé, qui doit permettre d'aboutir à la revalorisation de notre monnaie.

Les populations agricoles ont le plus grand intérêt à ce que prenne fin la période de fluctuation des cours, dont elles ont si particulièrement souffert.

Il y a lieu d'espérer que les agriculteurs répondront avec empressement à l'appel qu'il leur est adressé et qu'ils témoigneront ainsi, une fois de plus, de la compréhension de leur intérêt et de leurs sentiments de solidarité nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda P.-L.-M. pour 1925. — L'Agenda P.-L.-M. pour 1925 vient de paraître. Relié sous couverture rouge, noir et or, il renferme des contes, nouvelles chroniques rétrospectives et d'actualité, un roman inédit, 600 compositions et croquis de paysages, 16 illustrations hors texte en couleurs, 12 cartes postales héliogravées. Véritable Agenda du touriste, d'une conception originale et d'une réelle utilité.

Prix : 7 francs à l'Agence P.-L.-M., 88, rue Saint-Lazare, à Paris, dans les bureaux et bibliothèques du réseau, etc... Envoi recommandé à domicile contre mandat-poste (8 fr. 90 pour la France et 10 fr. 75 pour l'étranger) adressé au Service de la Publicité de la Compagnie P.-L.-M., 20, boulevard Diderot, à Paris.

Essai sur le Problème de la Circulation (Recherche des solutions de sauvegarde), par Paul DEGRULLY, professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture, Capitaine de réserve au 16e escadron des équipages militaires automobiles, Régulateur à Verdun. Coulet, Montpellier 1925.

Brochure de 50 pages préfacée par M. Louis-J. THOMAS, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Montpellier, et dans laquelle M. DEGRULLY, après avoir fait l'historique de la circulation à travers les âges, recherche les moyens de protéger le public contre les accidents tout en sauvegardant les droits des conducteurs.

M. Degrully conclut en proposant, notamment, l'introduction de l'étude des principes de la circulation dans les programmes d'enseignement de tous les centres d'instruction.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIÉTÉS AGRICOLES

Réunion de la C. N. A. A. — Rendant compte à la C. G. V. des dernières réunions du bureau confédéral et du Conseil de la Confédération Nationale des Associations Agricoles, auxquelles il a assisté en Compagnie de M. Coste et Combemale, le Président indique au Conseil qu'il a rapporté de cette réunion l'impréssion très nette que l'on assiste à un réveil des forces rurales et que les grandes associations agricoles et viticoles paraissent aujourd'hui avoir conscience de leur puissance. Il fait en outre connaître qu'en ce qui concerne la question des impôts, la C. N. A. A. a renouvelé ses précédentes décisions et déclaré une fois de plus que le forfait était le seul procédé, pra-

tique dans son établissement, simple dans sa perfection, équitable en raison de l'incertitude dans les rendements, efficace en présence des difficultés de tenue et de contrôle de la comptabilité rurale qui puisse être appliqué aux agriculteurs qu'également cette association demande que la révision des évaluations foncières soit faite avec la plus grandes exactitude et non pas suivant des moyennes qui ne feraient qu'aggraver les inégalités existantes. Le Bureau Confédéral a adopté, en ce qui concerne cette dernière opération, les motions votées par le Congrès de Béziers du 31 octobre.

Continuant son compte rendu, le Président fait part au Conseil que la C. N. A. A. partage entièrement son avis au sujet des projets de loi sur la spéculation illicite.

* * *

Révision des évaluations foncières.— M. L. Burguin signale au Conseil que le Conseil Général du Tarn et diverses associations agricoles de ce département ont demandé que la loi du 22 mars 19s4 portant révision des évaluations foncières de la propriété non bâtie ne soit point appliquée tant que les modifications demandées par l'Agriculture, n'auront pas été votées par le Parlement.

Il dépose à ce sujet la notion suivante qui est adoptée à l'unanimité :

Le Conseil d'Administration de la C. G. V.,

Considérant que dans la réunion interrégionale des Associations agricoles et viticoles tenue à Béziers le 31 octobre dernier, l'Assemblée a été unanime pour demander que des modifications soient apportées aux dispositions de la loi du 22 mars 1924 concernant la révision exceptionnelle des évaluations des propriétés foncières non bâties,

Considérant que le travail de révision est déjà commencé et même terminé dans un certain nombre de communes et que, si comme l'espèrent les agriculteurs la dite loi est étudiée à nouveau et amendée par le Parlement, il est à craindre que, son exécution se poursuivant, les communes d'un même département soient traitées d'une façon toute différente, suivant que les opérations de révision y auraient été effectuées avant ou après la modification de la loi, ce qui serait contraire à l'équité et à l'égalité devant l'impôt qui doit être la règle pour une même catégorie de contribuables,

Demande qu'il soit sursis à l'exécution de la dite loi du 22 mars 1924 et que celle-ci ne soit mise en application qu'après une nouvelle étude par le Parlement et l'adoption par celui-ci des justes modifications réclamées par l'ensemble de l'Agriculture Française,

Et affirme à nouveau qu'en ce qui concerne l'évaluation des bénéfices de l'exploitation agricole aussi bien pour l'établissement de l'impôt cédulaire que pour l'impôt général sur le revenu le forfait basé sur la valeur locative des terres exploitées doit être meintenu pour tous les agriculteurs quelle que soit l'importance de leur exploitation, ce forfait ne pouvant d'ailleurs être contesté ni par le contribuable, ni par l'Administration.

Assemblée Générale de l'Union des Syndicats des Alpes et de Provence. — L'Assemblée Générale annuelle de l'Union des Syndicats Agricoles des Alpes et de Provence, aura lieu à Marseille, les samedi et dimanche 14 décembre prochain.

Nous donnons ci-après le très intéressant programme de cette importante manifestation qui groupe chaque année de nombreux délégués des associations agricoles méridionales. C'est une réunion de fécond labeur qui a toujours de sérieuses répercussions pour le bien de l'agriculture provençale.

Le samedi 13 décembre, à 11 heures du matin, aura lieu l'Assemblée Générale de la Coopérative ; à 15 heures, la réunion des Délégués des Syndicats : Compte rendu moral et financier ; les services de l'Union ; Exposé des vœux par les délégués, etc... ; à 17 heures, conférence sur les potasses (avec projections).

Le dimanche 14 décembre, à 9 heures, réunion générale : 1° Allocution d'ouverture, par M. Raymond Gavoty, président de l'Union des Syndicats Agricoles des Alpes et de Provence ; 2° La Révision des évaluations foncières et le régime fiscal de l'Agriculture, par M. L. Eymard, vice-président de l'Union ; 3° L'organisation de la vente des produits agricoles, par M. N. Aussel, président de l'Union Fédérale des Associations agricoles des Alpes-Maritimes ; 4° La question du blé, par M. d'Herbes, président du Syndicat Agricole Bas-Alpin, à Manosque ; 5° La main-d'œuvre étrangère, par M. F. Rieu, administrateur délégué du Syndicat Agricole Vauclusien, à Avignon ; 6° Résultats obtenus dans la lutte contre les incendies de forêts, par M. Etienne Estrangin, secrétaire général du Syndicat Forestier de Provence ; 7° Exposé et discussion des vœux : Modification à apporter à la loi sur les accidents du travail ; la crise de l'élevage des porcs, l'exportation des tourteaux, etc...

Le banquet aura lieu à midi 1/2 à la Brasserie Colbert (rue Colbert). Envoyer sans retard les adhésions et les vœux à présenter à l'Assemblée Générale, au secrétariat de l'Union, 34, rue de l'Arsenal, Marseille.

20e Foire aux vins d'Anjou. — La 20e Foire aux vins d'Anjou, organisée par l'Union des viticulteurs de Maine-et-Loire, aura lieu les 10, 11, 12 et 13 janvier 1925 dans les locaux de la kermesse, place du Champ-de-Mars, à Angers.

Pourront seuls exposer à cette foire, les viticulteurs qui sont membres d'un des 5 Syndicats viticoles de Maine-et-Loire : (Union des viticulteurs de Maine-et-Loire, Syndicat agricole et Viticole de Thouarcé, Syndicat des vignerons des coteaux de Saumur, Syndicat des viticulteurs Saumurois de Doué-la-Fontaine et cave Coopérative de Doué-la-Fontaine).

En même temps que l'exposition des vins et dans les mêmes locaux aura lieu une exposition d'instruments, d'appareils et de produits utilisés en viticulture et en œnologie.

Tous les industriels et commerçants français pourront prendre part à cette exposition. Toutefois, lorsque les emplacements, forcément limité, auront tous été retenus, aucune demande ne pourra plus être acceptée. En conséquence, ceux qui désirent participer à la 20e Foire aux vins d'Anjou feront bien d'envoyer leur adhésion sans tarder et au plus tard le 15 décembre. Ils pourront s'adresser pour tous renseignements, 7, rue St-Blaise, à Angers.

Le Secrétaire Général de l'Union
des Viticulteurs de Maine-et-Loire,

MÉTAYER,
Directeur des Services agricoles
de Maine-et-Loire.

Le Président de l'Union
des viticulteurs de Maine-et-Loire,

Maurice MASSIGNON,

NOTA. — Les Exposants de vins devront indiquer dans leur demande le Syndicat dont ils font partie.

Enseignement agricole post-scolaire. — Un bon agriculteur sait faire valoir sa terre. Il est indispensable que les jeunes ruraux apprennent à faire valoir le cours d'enseignement agricole post-scolaire par correspondance organisé par l'Union des Syndicats agricoles des Alpes et de Provence ; il permet de compléter l'enseignement agricole primaire et l'enseignement familial, donne des directives d'études, des leçons à apprendre et des devoirs à faire durant les veillées inutilisées de l'hiver, indique des expériences pratiques et des visites à faire, oblige enfin au travail et le rend facile et attrayant. La première feuille (octobre-novembre) donnant renseignements détaillés, programmes et conditions est envoyée gratuitement sur demande, 34, rue de l'Arsenal, Marseille.

BULLETIN COMMERCIAL

PARIS. — **Bercy et Entrepôts.** — Du *Moniteur Vinicole*. — En dehors de quelques affaires en réassortiment, il ne s'est traité, au cours de la dernière huitaine, qu'une quantité peu importante d'opérations de gros à gros. Des offres suivies ont été reçues de la propriété, et c'est de ce côté que se font des achats. Les prix payés, pour les bons vins, ont été les mêmes que ceux pratiqués précédemment, soit de 80 à 83 fr. pour les 8° rouges du Midi, de 87 à 94 fr. pour les 9° et de 100 à 109 fr, pour les 10°. Ces prix pour l'hecto nu et sur gares de Paris. Quelques lots ont bien été traités un peu au-dessous de ces taux, mais il paraîtrait s'être agi alors de vins très ordinaires.

Voici la note du *Marché aux Vins* :

Le mouvement des achats se poursuit d'une façon régulière sans cependant se développer plus amplement ; les prix ne subissent aucune variation notable, ils sont du reste à parité de ceux pratiqués aux vignobles.

Les détaillants continuent à ne faire des demandes qu'au fur et à mesure de leurs besoins. Dans Paris, on vend les vins rouges courants 8° de 1,20 à 1,30 le litre, suivant vendeurs et clientèle.

GARD. — **Nimes.** — *Cours de la Commission officielle* :

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 24 nov. Vins nouveaux	Cours du 1er déc. Vins nouveaux
7 à 8°	57	7°.— 50 à 54	7°.— 49 à 52
8 à 9°	à	8°.— 55 à 59	8°.— 53 à 57
9 à 10°	80	9°.— 59 à 63	9°.— 57 à 64
10 à 11°	»	10°.— 63 à 69	10°.— 62 à 67
11 à	»	»	»
Costières	90 à 105	7 à 7 fr. 25 le d.	7 à 7 fr. 25 le d.
Rosé, paillet, gris	»	7 fr. 25 le d.	7 fr. 25 le d.
Blanc Bourret	»	»	»
Blanc Picpoul	»	»	»

HÉRAULT. — **Montpellier.** — *Bourse de Montpellier.*

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 25 novemb. Vins nouveaux	Cours du 2 décemb. Vins nouveaux
7 à 8°	58	8°.— 55 à 58	8°.— 55 à 58
8 à 9°	à 74	9°.— 58 à 62	9°.— 58 à 62
9 à 10°	74 à 85	10°.— 61 à 67	10°.— 60 à 65
10° et au-dessus	»	11°.— 65 à 70	11°.— 65 à 70
Rosé	8,25 à 8 fr. 50 le d.	12°. — 71 à 77	12°.— 71 à 77
Blanc	8,50 à 9 fr.	7,50 à 8 fr. le d.	»

Vin rosé : 6,75 à 7 fr. 25 le degré ; blanc : 7,50 à 8 fr. le degré.

La cave coopérative de Saint-Gervais a vendu, le 22 courant, 80 hectolitres de vin rosé, récolte 1924, titrant 11 degrés, au prix de 85 fr. l'hectolitre nu, prix en cave.

Cette. — Chambre de Commerce. — Bourse de Cette. — Marché du 26 novembre 1924 : Vins : rouge courant, 8 à 10 deg., l'hecto, 55 à 67 ; 10 à 12 deg., 67 à 77. — Rosé, le degré, 7 à 7,25 ; blanc, 7,50 à 8 ; Algérie rouge, 11 à 12 degré, 8 à 8,50 ; Algérie rosé, 8 à 8,50 ; Espagne rouge 11 deg. 1/2 à 12 deg., l'hecto 68 à 71 ; Espagne blanc, 74 à 77 ; mistelle blanche, 8/9 deg., liqueur 15 d. alcool, 210 à 225, suivant degré.

— Béziers.

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 21 nov. Vins nouveaux	Cours du 28 nov. Vins nouveaux
7 à 8°	»	8°. — 57 à 60	8°. — 57 à 58
8 à 9°	64	9°. — 60 à 63	9°. — 58 à 61
9 à 10°	à	10°. — 62 à 70	10°. — 60 à 65
10 à 12°	92	11°. — 70 à 75	11°. — 70 à 75
Vins rosés	7,75 à 8 fr. 50 le d.	7 fr. le d.	6,75-7 fr. le d.
Vins blancs	8,50 à 9 fr. le d.	7 à 8 fr. 50 le d.	7 à 8 fr. 25 le d.

La cave coopérative « Les Vignerons du Haut-Minervois », à Azillanet (Hérault), a vendu de son vin rouge, 11 deg. 5 : Le 17 novembre : Quatre cents hectos, au prix de 81 francs : Le 19 novembre : Cinq cents hectos, au prix de 82 francs.

Pézenas. — Cote officielle des vins et alcools. — Semaine du 22 novembre au 29 novembre 1924 (cours moyen) : vins rouges, de 8 degrés, de 56 à 58 fr.; de 9 degrés, de 58 à 61 fr. ; de 10 degrés, de 61 à 68 fr. ; de 11 degrés, de 68 à 73 fr.

Vins blancs : rosés, 7 fr. le degré ; bourret et picpoul, 7 à 8 fr. ; clairette, 9 fr., l'hectolitre.

Olonzac. — Cours des vins du Minervois. — Marché d'Olonzac du 30 novembre 1924. Vins rouges : de 9 à 10 degrés, de 64 à 70 fr. ; de 10 à 11 deg., de 70 à 75 fr. ; de 11 à 12 degrés, de 75 à 83 fr.

« La cave coopérative d'Olonzac (Hérault), a vendu, le 23 courant, 1.100 hectolitres de vin rouge, récolte 1923, titrant 11 degr. 9, au prix de 82 fr. l'hectolitre nu, pris en cave ».

Aude. — Narbonne.

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 20 nov. Vins nouveaux	Cours du 27 nov. Vins nouveaux
7 à 8°	»	»	»
8 à 9°	64 à 73	7 francs	7 francs
9 à 10°	73 à 83	à	à
10 à 11°	83 à 92	7 fr. 25	7 fr. 25
11° et au-dessus	92 à 100	le degré logé	le degré logé

Carcassonne. — Cote officielle des vins. — Marché de Carcassonne. — Cours moyen pour la semaine du 22 au 29 novembre : de 8 à 9 degrés, de 55 à 58 fr ; de 9 à 10 degrés, de 58 à 65 fr. ; de 10 à 11 degrés de 65 à 73 fr.; de 11 à 12 degrés, de 73 à 81 fr.

Lézignan (Aude). — Cours des vins du Minervois et de la Corbière :

Minervois : de 9 à 10 degrés, de 63 à 70 fr. ; de 10 à 11 degrés, de 70 à 76 fr.; de 11 à 12 degrés, de 76 à 81 fr. ; de 12 à 13 degrés, de 81 à 86 fr.

Corbière : de 10 à 11 degrés, de 70 à 76 fr. ; de 11 à 12 degrés, de 76 à 81 fr. ; de 12 à 13 degrés, de 81 à 86 fr., avec retiraison rapide.

PYRÉNÉES-ORIENTALES. — **Perpignan** — On cote :

Vins rouges	Cours en 1923	Cours du 22 novemb. Vins nouveaux	Cours du 29 nov. Vins nouveaux
7 à 8°.....	»	non logé	non logé
8 à 9°.....	64 à 72	56 à 60	»
9 à 10°.....	72 à 80	60 à 65	60 à 65
10 à 11°.....	80 à 90	65 à 71	65 à 70
11 à 12°.....	90 à 100	71 à 78	70 à 77
12 à 13°.....	»	78 à 85	77 à 85

Vins de Maury: Divers lots de 12° de 240 à 250 fr. l'hecto.

BOUCHES-DU-RHONE. — **Marseille**. — Cours officiel des vins. — Marché du 26 novembre. - Région : rouge 8 à 9 degrés, 55 à 61 fr. l'hecto logé ; 9 à 10 degrés, 61 à 66 fr.; 10 à 11 degrés, 66 à 72 fr.; rosé de 7 à 7 25 le degré ; blanc, de 7.50 à 8 fr. le degré.

Algérie. — Rouge. 10 à 12 degrés, de 87 à 105 francs l'hecto.

VAR. — **Brignoles**. — 30 novembre. — Le commerce attend la déclaration totale de la récolte vinicole avant de traiter des gros achats et la propriété sûre de la qualité de ses vins, attend patiemment son heure, car il est, en effet, inutile de sacrifier sa récolte à l'avance, alors que les pronostics, en général, sont orientés vers des prix de vente raisonnables étant donné la parfaite qualité des vins 1924.

La cotation actuelle est toujours aux environs de 7 fr. le degré pour les vins rouges ; 8 fr. les blancs et 9 fr. les Jacquez, toutefois pour ces derniers on observe un ralentissement des demandes.

VAUCLUSE. — **Valréas**. — Vins rouges nouveaux 7.25 à 7.50 le degré ; vin blanc 8 à 8.25 le degré.

La cave coopérative de Bedoin (Vaucluse) a vendu de son vin rouge 11°7 les quantités suivantes :

18 novembre : 150 hectos au prix de 90 fr.; 28 novembre : 150 hectos au prix de 90 fr.; 30 novembre : 300 hectos au prix de 93 fr. l'hectolitre.

LOIRET. — **Orléans**. — Cote officielle des courtiers assermentés.

Vin rouge du pays, Gris-Meunier, 170 à 200 fr. Vin blanc de Sologne récolte 1923, la pièce nue, de 180 à 195 fr.; de Blois, 160 à 175 fr.

De l'Agriculture du Centre. — Le marché est toujours très calme. Sur les bords du Cher, certains vignerons parlent de 50 à 60 fr. en rouge et de 90 à 100 fr. en blanc ; mais les transactions sont extrêmement réduites, surtout à ces prix-là.

A Villiers, près Vendôme, les vins blancs faisant à peine 8° se vendent 150 fr. la pièce.

GIRONDE. — **Bourg-sur-Gironde**. — On traite actuellement les blancs sur la base de 80 à 90 fr. le degré-tonneau et les rouges dans les mêmes conditions, le tout pour enlèvement prompt. Les vins vieux ont presque complètement disparu de la propriété.

SAÔNE-ET-LOIRE. — **Saint-Gengoux**. — Les cours sont stationnaires sur les rouges et très fermes sur les noahs. Des achats importants de ces vins ont été faits ces jours derniers ; certains lots ont été payés 110 fr. la pièce de 216 litres à la propriété.

Algérie. — **Alger.** — Du 22 novembre 1924 :

Vin rouge : Extra, 13 à 14 degrés, 7 fr. 25 à 7 fr. 75 le degré ; 1er choix, 6.25 à 6.75 le degré ; 2e choix, 5.50 à 6 le degré ; 3e choix, 5 à 5.25 le degré. Distillerie (propriété), à 4 fr. le degré.

Vin blanc de raisins rouges, 5.75 à 6.75 le degré ; de raisins blancs, 6.75 à 7.50 le degré.

Alcools

Montpellier. — Esprit trois-six, vin à 86 degrés, 440 à 450 fr. ; marc 86° 380 à »»» l'hecto ; rectifié, de 95 à 97°, 550 à 560 fr. ; eaux-de-vie de Montpellier à 52°, 375 fr. l'hecto ; eaux-de-vie de marc à 52 degrés, 220 à 230 fr. l'hecto, pris à la distillerie, tous frais en sus.

Béziers. — Trois-six de vin bon goût, 86°, pas d'affaires ; eau-de-vie de vin, de Béziers, 52°, 375 à »»» fr. ; trois-six de marc, 86 degrés, 370 à 380 fr. ; eau-de-vie de marc 52° 220 à 230 francs.

Nimes. — 3/6 bon goût, 86 degrés, 425 à 435 fr. ; 3/6 de marc manque ; eau-de-vie de marc 52 degrés, 215 à 225 fr.

Narbonne. — 3/6 de 86 degré, 470 à »»» fr. ; 3/6 de marc, 86°, 385 fr. ; eau-de-vie de marc, 52°, 230 fr. l'hectolitre nu pris chez le récoltant, tous frais en sus.

Perpignan. — Pas d'affaires.

Tartres

Montpellier. — Crème de tartre, pas d'affaires.

Tartre brut, 1,60 à 1,90 le kilo, pris à la propriété.

Lies de vin, pour 20 à 35 degrés de rendement, 1 fr. 15 le degré, pris à la propriété.

Bordeaux. — Lies : cristallisation (rend. en bitartrate de potasse), 20 o/o, 1 fr. 30 ; 25 o/o, 1.35 ; 30 o/o, 1.40 ; 35 o/o, 1.43 »/» ; 40 o/o, 1.50 le degré

Lies. — Acidité (acide tartrique total), 20 o/o, 2.50 ; 25 o/o, 2.55 ; 30 o/o, 1.60 le degré.

Tartres. — Cristallisation (rendement en bitartrate de potasse : 60 o/o, 2,90 le degré ; 65 olo, 3,00 ; 70 olo, 3,05 ; 75 olo, 3,10 ; 80 olo, 3 fr. 15 le degré.

Tartres. — Acidité (acide tartrique total) : 50 olo, 3,10 le degré ; 55 olo, 3,15, 60 olo, 3,20 ; 65 olo, 3,25 70 olo, 3,30 le degré.

Crême de tartres. — 90 olo, 1er blanc, 525 fr. les 100 kilos ; 95 olo, 550 les 100 kilos ; 98 olo, 590 fr. les 100 kilos.

Acide tartrique. — Disponible, 1er blanc, 980 fr. les 100 kilos ; citrique 1.470 fr.

Céréales

Paris. — *Bourse de Commerce.* — 2 décembre 1924.

	Décembre	Janvier	3 de Mars
Blé	122 à 121,75 P.	123 P.	»
Seigle	106 N.	106 N.	»
Avoine noire	86,50 P.	88,75 N.	»
Avoine	86,50 N.	87,75 N.	»

New-York. — On cote en clôture:

	Prix par bush en d. et cts.	Prix à l'hectolitre en fr.	Prix aux 100 kg. en fr.	Hausse p. 100 k ou baisse
	—	—	—	—
Blés dur n° 2.....	1.71 »/»	88.37	117.83	— 0.61
Maïs disp.....	1.29 3/4	77.24	96.55	+ 0.28

Blé roux d'hiver n° 2 nouveau disponible 174 »/» c. (119 fr. 89 les 100 kilos) ; bigarré durum n° 2, disponible 170 »/» cents (117 fr. 14).

Alger. — Blé tendre colon supérieur, 129 à 130 fr. les 100 kilos. Blé tendre Maroc ordinaire »»» à »»» fr. Blé dur colon supérieur, 150 à 154 fr. les 100 kilos. Blé dur colon ordinaire, 98 à 100 fr. les 100 kilos. Orge 95 à 97 fr. les 100 kilos. Avoine, 90 à 91 fr. les 100 kilos. Maïs, 96 à 97 fr.

LAINES

Dijon. — Vente publique de laines du 27 novembre :

Les enchères ont été très animées en une hausse de 10 à 15 o/o s'est affirmée sur toutes les sortes de laines, en plus values sur tous les cours de la vente d'octobre.

Voici les cours qui ont été pratiqués :

Mérinos suint (Côte-d'Or), 16,80 à 17,40 ; croisé-mérinos (Côte-d'Or), 15,80 à 16,75 ; agneaux suint (Côte-d'Or), 17,80 ; laine lavée, 28,10 ; Allier, 15 à 17,20 ; Arles, 16,30 à 16,20 ; Ain, 13,25 ; Alpes, 12,70 ; Aubrac, 12,50 ; Creuse, 13,40 ; Cévennes, 12 à 12,50 ; Cantal, 11 ; Causse du Comtal, 11,80 à 12,50 ; Loiret, 14,40 ; Maine-et-Loire, 13,50 ; Nièvre, 15 ; Provence, 12 à 12,90 ; Plateau Central, 11,50 à 12,40 ; Haute-Saône, 14,40.

BESTIAUX

Paris-*La Villette*. — Cours approximatifs constatés par kilo poids vif:

	1re qual.	2e qual.	3e qual.	Extra
Bœuf.....	5 10	4 53	3 45	5 40
Vaches.....	5 10	4 37	4 37	5 63
Taureaux	4 44	3 92	3 92	4 77
Veaux.....	6 42	5 57	5 57	6 54
Moutons	6 60	5 50	5 50	7 33

DIVERS

On cote à Cette. — Soufres : Trituré, la balle 100 kil., 63 : sublimé pur, 75.

Produits chimiques : Nitrate de soude, les 100 kil., 110 à 115 ; sulfate ammoniaque, 115 à 120 ; sulfate de potasse, 85 à 90 ; chlorure de potassium, 55 à 60 ; sylvinite riche, 20 à 23 ; sulfate de cuivre cristaux, 197 à 200 ; superphosphate minéral, 20,50 à 23, logé gare de Cette.

Marseille. — Soufre sublimé en fleur chimiquement pur, 76 ; raffiné (trituré Candi), 71 ; trituré garanti 97 o/o de soufre pur, 64 ; canons, 68 ; coulés en Candi, 67.

Sulfate de cuivre, 98 o/o en sacs : consommation, 188 ; entrepôt, 184.

Sulfate de fer, 95 o/o en sac de 100 k., 25 fr.

Le Gérant : G. FOURNERA.

Montpellier. — Imp Roumégous et Déhan

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

du Dimanche 23 au Samedi 29 Novembre 1924

	TEMPÉRATURE 1924 maxima	TEMPÉRATURE 1924 minima	TEMPÉRATURE 1923 maxima	TEMPÉRATURE 1923 minima	PLUIE 1924 mill.	PLUIE 1923 mill.
Nantes						
Dimanche..	6	2	»	—3	0.2	«
Lundi.....	3	1	»	—1	»	»
Mardi.....	8	5	»	—1	2	0.1
Mercredi...	16	11	»	1	»	»
Jeudi.....	14	8	»	3	7	5
Vendredi...	14	5	8	3	15	0.2
Samedi.....	11	9	6	—3	3	»
Total...	891	447	854	400	198.4	215 9
Rochefort						
Dimanche..	»	»	«	—1	»	»
Lundi.....	»	»	2	0	»	»
Mardi.....	»	»	1	0	1.4	37
Mercredi...	»	»	5	»	»	»
Jeudi.....	»	»	13	4	6	17
Vendredi...	»	»	»	1	7	2
Samedi.....	»	»	6	—2	0.6	»
Total....	»	7	852	410	210.6	304.3
Clermont-Ferrand						
Dimanche...	8	0	0	0	»	2
Lundi.....	5	—5	»	0	«	16
Mardi.....	14	8	0	0	»	16
Mercredi....	15	8	6	3	»	2
Jeudi.....	17	7	10	—1	3	»
Vendredi...	19	7	11	0	27	9
Samedi.....	11	»	6	1	»	0.5
Total....	1034	320	1065	335	171.5	118.7
Bordeaux						
Dimanche..	4	—1	7	3	»	0.3
Lundi.....	4	1	3	1	»	9
Mardi.....	12	8	4	2	1	3
Mercredi....	18	11	10	5	2	14
Jeudi.....	18	2	6	»	»	12
Vendredi...	13	5	11	2	3	6
Samedi....	14	7	6	0	»	»
Total...	1028	328	1107	499	147.5	229.3
Toulouse						
Dimanche..	3	—1	13	6	»	0.2
Lundi.....	11	4	10	7	1	7
Mardi.....	15	6	8	»	»	»
Mercredi...	15	12	14	0	»	1
Jeudi.....	21	3	11	1	»	6
Vendredi...	17	6	12	2	4	3
Samedi.....	16	1	6	0	»	48
Total...	1253	514	1175	489	114.8	159.1
Perpignan						
Dimanche..	16	3	15	7	»	»
Lundi.....	12	7	18	8	»	«
Mardi.....	16	10	13	9	5	»
Mercredi....	15	9	13	4	33	»
Jeudi.....	19	10	20	8	»	»
Vendredi...	18	10	16	«	12	»
Samedi.....	15	3	10	4	»	5
Total...	1256	660	1171	644	116.1	88.1

	TEMPÉRATURE 1924 maxima	TEMPÉRATURE 1924 minima	TEMPÉRATURE 1923 maxima	TEMPÉRATURE 1923 minima	PLUIE 1924 mill.	PLUIE 1923 mill.
Châlons-sur-Marne						
Dimanche..	»	»	—0.5	—3 5	»	«
Lundi.....	»	»	1.4	—3.5	»	«
Mardi.....	»	»	6.0	—1.5	»	11.7
Mercredi...	»	»	7.0	1.0	»	3
Jeudi.....	»	»	5 0	1.8	»	1.9
Vendredi...	»	»	5.0	—4	»	»
Samedi.....	»	»	4.0	—6	»	»
Total...	»	»	902.7	289.3	»	163.3
Besançon						
Dimanche..	7	—2	4	—1	»	»
Lundi.....	—1	—5	1	—1	»	9
Mardi.....	12	6	1	0	3	31
Mercredi...	13	3	3	1	»	12
Jeudi.....	16	4	9	1	1.3	»
Vendredi...	9	4	8	2	3	9
Samedi.....	0	0	7	1	»	»
Total....	772	349	933	401	179.3	367
Lyon						
Dimanche...	4	1	4	2	»	»
Lundi.....	2	—1	»	1	»	25
Mardi.....	12	7	1	1	7.0	21
Mercredi....	13	6	3	2	0.2	1
Jeudi.....	17	7	7	1	2.1	22
Vendredi...	9	7	7	1	17	13
Samedi.....	9	3	5	2	54	»
Total....	909	590	991	416	273.5	354.7
Marseille						
Dimanche..	15	—1	11	4	»	»
Lundi.....	16	4	17	»	»	»
Mardi.....	»	11	17	9	8	3
Mercredi....	17	12	15	»	»	»
Jeudi.....	»	«	19	8	»	0.6
Vendredi...	18	»	16	4	»	»
Samedi....	20	9	12	7	»	38
Total...	1216	569	919	602	148.7	177.1
Montpellier						
Dimanche..	14.3	—2.0	9.5	4.6	«	1.4
Lundi.....	14.0	2.5	14.9	7.3	2.5	0.5
Mardi.....	14.1	8.3	14.3	5.0	21.4	1.7
Mercredi...	15.9	10.3	9.5	4.0	8.5	»
Jeudi.....	15.9	13 9	15.6	7.3	3.2	0.2
Vendredi...	14.9	10.5	14.8	3.0	34.2	11.7
Samedi.....	15.1	8.9	7.0	3.9	0.7	15.4
Total...	1297 3	607.7	1267.6	583.3	288.1	304
Alger						
Dimanche..	17	11	23	14	»	»
Lundi.....	17	12	»	»	»	»
Mardi.....	20	17	28	16	»	»
Mercredi....	16	14	22	20	»	»
Jeudi.....	20	14	18	15	»	13
Vendredi...	23	15	19	12	»	»
Samedi.....	23	10	»	»	3	»
Total...	1509	1039	1267	884	134.3	139.7

Observations — Automne

VIGNES AMÉRICAINES

Viticulteurs ! n'oubliez pas qu'aux **Pépinières Girault** vous trouverez les plus beaux plants de vigne, avec authenticité et sélection rigoureusement garanties.
Pépinières Méridionales à **Caromb, Monteux, Sablet** (Vaucluse).

ADRESSER CORRESPONDANCE :

Établissements EUGÈNE GIRAULT 0 *Maison de confiance*

Pépiniériste-Viticulteur, **JAUNAY-CLAN** (**Vienne**) TÉL. N^os 3 et 0.25

Exposition N^le Paris 1911 : 1^er Prix Médaille d'or. — Hors Concours. — Membre du Jury.

80 hectares vignobles et pépinières.

Plants greffés des meilleures variétés. — Producteurs directs recommandés, vastes champs de pieds-mères, champs d'expériences. — Prix modérés. Commandes et expéditions soignées.

Demandez Catalogue.

SULFATAGE IDEAL

de la VIGNE

Il faut **RENFORCER** les bouillies cupriques pour vaincre le MILDIOU.

Vous **TRIPLEREZ** la *durée d'action* des Sulfatages par addition aux *Bouillies de toutes formules d'*

ADHESIF JACQUEMIN

qui les rend adhérentes et colloïdales, résistantes à la sécheresse comme aux fortes pluies.

Résultats certains

Économie de Cuivre et réduction du nombre de traitements

Coût... ... ... **0** fr. **75** *par hectolitre.*

Demander références de tous les vignobles de France et d'Algérie, notices gratuites et renseignements à

INSTITUT JACQUEMIN *à MALZEVILLE-NANCY*

PYRATOXYL

Insecticide d'hiver mouillant, Radical contre :

Pyrale, Mortalité des Souches

NOTICE GRATUITE

Laboratoires LARROCHE & C^ie, 7, Rue Romiguières

TOULOUSE

MARMONIER

131, Avenue Félix-Faure, 131

FILS

MAISON FONDÉE EN 1835

LYON

R. Com. Lyon, 1677 B

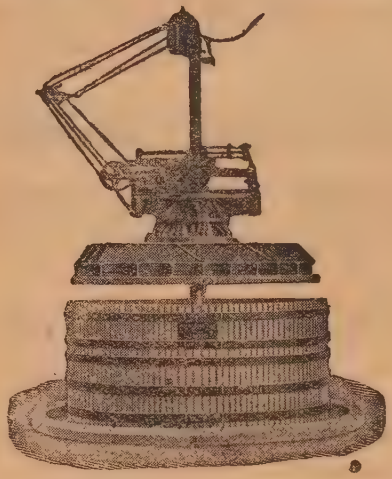

Pressoir avec mécanisme "AUTO-DÉCLIC" à parallélogramme.

MATÉRIEL VINICOLE et CIDRICOLE LE PLUS MODERNE

PRESSOIRS A BRAS

PRESSOIR "AUTO-DÉCLIC"

POMPES et MOTO-POMPES
CATALANES et "TUBALES"
à boulets et à clapets

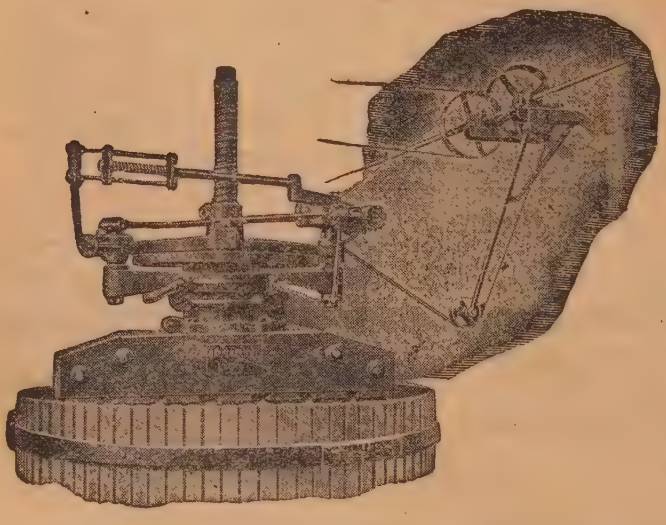

Appareil " AUTO-DECLIC " à commande par transmission.

ROBINETTERIE

POMPES A MOUTS

PRESSES
Hydrauliques
à VIN, à CIDRE,
à bandager les roues de camion, etc.

FOULOIRS ÉGRAPPOIRS

ÉGOUTTOIRS

BROYEURS de POMMES

PRESSOIR CONTINU
pour vendange fraîche ouvuée

INSTALLATIONS COMPLETES DE CELLIERS

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

CATALOGUES et DEVIS
FRANCO sur DEMANDE

POMPES et MOTO-POMPES
"MARMONIER"

Reg. Com. Lyon, 1677 B.

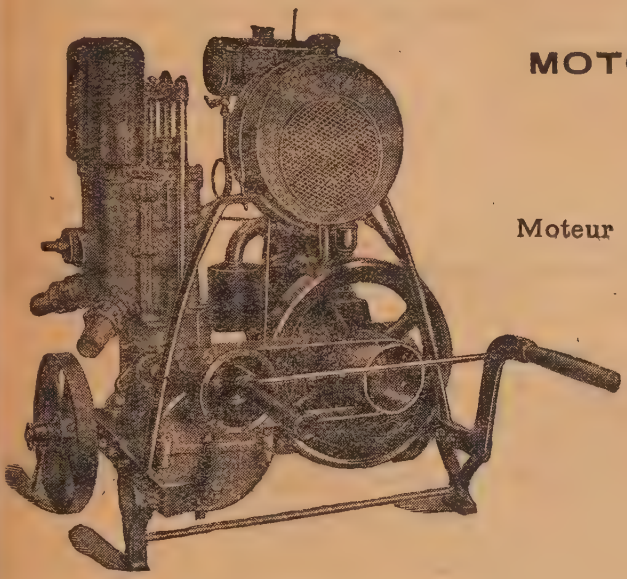

GROUPES
MOTO-CATALANES
à boulets
ou
à clapets
avec
Moteur à essence ou électrique

GROUPES
MOTO-POMPES
"TUBALE"

POMPES CATALANES
et
"TUBALE"

ROBINETTERIE
et
ACCESSOIRES de CAVES

RACCORD INSTANTANÉ
"MARMONIER"
(Brevé S.G.D.G.)

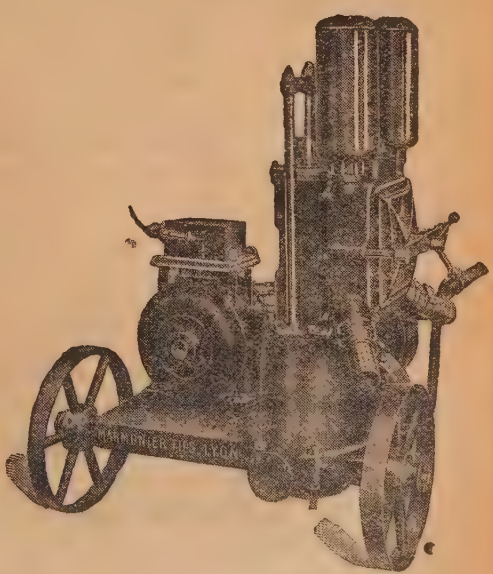

TUYAUX CAOUTCHOUC
et
CANALISATIONS de CAVES

NOMBREUSES
RÉFÉRENCES

CATALOGUES et DEVIS FRANCO SUR DEMANDE.

FABRIQUE DE SÉCATEURS

Qualité extra garantie

Modèles ci-contre : 22 fr.

Echantillons franco gare **24 Fr.** *contre mandat ou chèques postaux.*

Greffoirs, Serpettes et modèles "KUND"

BROUSSOL & FEZAS

Vic-Fezensac (Gers)

Chèques postaux **Toulouse 12.453** R. C. Auch 2043

Prix spéciaux pour quantités.

VIGNES AMERICAINES

:: Pépinières de Plants greffés — Racinés — Producteurs directs ::

MAISON GALHAUD ST-ÉMILION (GIRONDE)

R. C. Libourne, 5.107

Plants Greffés-Racinés

Producteurs Directs

MON GUSTAVE OTGE

Propriétaire-récoltant — Officier du Mérite Agricole

LÉZAN (Gard) Téléph. 1

MONTPELLIER, 16, avenue du Stand Téléph. 9-99

Belles Pépinières en Racinés, Greffés-soudés
Producteurs directs et Bois greffables, toutes variétés

Prix réduits. — Souscription pour l'année 1924-1925. Rigoureuse sélection.

Prix réduits donnés par correspondance.

SI LA VIGNE

vous intéresse demandez la brochure
"LES HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS"
de 160 pages, adressée franco sur demande.
Plants greffés toutes variétés. Boutures greffables porte-greffes racinés. Collection variété de table.

ARBRES FRUITIERS

FORESTIERS ET D'ORNEMENT

Prix courants franco sur demande. - Ou demande des représentants

E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes.

EXPORTATION

POMMES DE TERRE POUR SEMENCES

VARIÉTÉS NOUVELLES
à très Grand Rendement

Très recherchées en raison de leur résistance aux maladies. — Nombreuses références de premier ordre et prix sur demande.

Léon MONIÉ, à MONTFERRIER (Ariège)

On accepte de sérieux représentants visitant la culture. Bonnes commissions.

Pour vos Poules :

liment complet pour pondeuses (pâtée sèche). 95
robende pour poussins..... 140
oudre de viande (qualité supérieure, production limitée)..... 130
arine de riz..... 78
ang desséché..... 175
oudre d'os..... 85
hoscarbone (meilleur et moins cher que la coquille d'huître) (Prévient la diarrhée)..... 30
foutures d'orge, avoine, maïs, etc...
(Prix pour 100 k", sacs perdus, gare départ.)

AGENT RÉGIONAL DÉPOSITAIRE:

ouveuses et Eleveuses américaines "BUCKEYE"
Les meilleures.

Pulvérisateurs "IDÉAL"
Les plus pratiques pour la désinfection.

rroduits vétérinaires de "l'INSTITUT BOUYOUD"
n remède pour chaque maladie (tous animaux).

NOTICES SUR DEMANDE.

BRESSES NOIRES
Œufs à couver — Poussins
OIES DE TOULOUSE
LAPINS A FOURRURE

Élevage du Château d'Agay
AGAY (Var).

ENGRAIS PLASMIN

Fluoré Complet
(Formule G. GIMEL, ingénieur agricole)

Fumure supérieure pour CULTURE INTENSIVE et VIGNES

RÉSULTATS MERVEILLEUX SUR TOUTES CULTURES

Gros rendements

Demander renseignements gratuits, analyse et prix

à INSTITUT JACQUEMIN
Malzéville (M.-et-M.)
Registre du Commerce : Nancy, n° 1740

roduits purs pour Œnologie

NOIR en PATE

élatine fine de Russie liquéfiée
ANHYDRIDE SULFUREUX liquide et en solution
:: TANINS — AMIANTE ::
Terre d'infusoire

AMOTHE & ABIET

108-110, rue de Bercy, PARIS.
8-70, rue Ducau, BORDEAUX
Reg. du Com. Seine, N° 21.029.

SAVON-PYRÈTHRE-CAUBET
GARANTI PUR

Le seul qui soit préparé suivant les Procédés d'extraction (breveté S. G. D. G.) et d'incorporation de M. A. JUILLET, docteur ès sciences.

Ce produit inimitable ne doit sa grande activité qu'à sa forte dose d'oléo-résine de Pyrèthre, obtenue dans notre usine modèle, avec des fleurs fraîches de nos plantations de Pyrèthre. (400 hectares).

DÉTRUIT RADICALEMENT

Cochylis, Eudémis, Altise, Cigarier de la Vigne (Voir notre notice).

SANS AUCUN DANGER pour l'homme et les animaux domestiques

A. CAUBET & Fils, Fabricants
9, rue Junot — MARSEILLE
En vente à la COOPÉRATIVE AGRICOLE R. C.-C. 17643.

LE SULFATE D'AMMONIAQUE 20 à 21 o/o d'Azote

est un riche
très facile à employer
très économique

ENGRAIS AZOTÉ pour VIGNES

Le Sulfate d'Ammoniaque est en vente chez tous les Négociants en engrais et dans les Syndicats Agricoles des régions viticoles : Midi, S-E, S-O, Bordelais, Charentes, Bourgogne, Champagne, etc.

Le Bureau de Renseignements viticoles et agricoles du Comptoir Français de l'Azote.
9, Boulevard de l'Observatoire, à MONTPELLIER — *Téléphone 9-16*

Envoie gratuitement des Brochures et des Renseignements sur le Mode d'Emploi des engrais chimiques en général et du **Sulfate d'Ammoniaque** en particulier.

Il organise à titre gracieux des expériences.

« Registre du Commerce. — Seine N° 44749 »

MATÉRIEL DE DISTILLERIE ET DE FLEGMERIE VITICOLE

(Système Paul)

APPAREILS MOBILES POUR DÉSULFITATION
ET PASTEURISATION DES MOUTS

(Système Paul)

WAUQUIER & Cie Sté Anonyme — **Constructeurs**

LILLE, 67-69, rue de Wazemmes — **PARIS**, 26, avenue Trudaine (IXe)

Pompes en tous genres — **Irrigations** — **Élévations d'eau**

Catalogue gratuit sur demande. R. C. Lille, n° 26270

Société Industrielle des Produits Melassés

9, rue de l'Arsenal, à MARSEILLE

CAROUBO

CAROUBES DE CHYPRE CONCASSÉES et DÉNOYAUTÉES

garanties sur facture contenir environ 50 o/o
de Sucre pur

PRIX et ÉCHANTILLONS GRATUITS SUR DEMANDE.

Registre du Commerce de Marseille, N° 19.741.

VIGNES AMÉRICAINES

Grandes plantations de pieds-mères permettant de satisfaire toutes demandes de
Boutures greffables et Pépinières

Pépinières non arrosées, situées en terrains calcaires et secs produisant des
Racinés greffables et de tout premier choix

Greffés soudés — Authenticité garaatie

L. ROQUE d'ORBCASTEL & SOUCHON, propres à BELLOC

par ALZONNE (Aude) Reg. du Com., N° 4987.

Pommes de Terre de Semence

d'origine Bretonne

20 variétés à grands rendements

Beauvais, Early, Géante blanche, etc.

Expéditions par wagons et à partir de 50 kgs

Ecrire : UNION AGRICOLE BRETONNE

31, rue du Port

à SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)

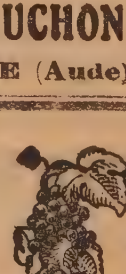

UN CÉPAGE SENSATIONNEL
" Le Tank "

Producteur direct incomparable avec une souche robuste au port érigé, qui se développe de façon extraordinaire, donnant en abondance des raisins aussi beaux que ceux de l'Aramon.

Sa résistance aux maladies est complète et son vin a la finesse et le bouquet de celui de nos meilleures variétés françaises.

Demander renseignements à M. MANUEL, à MONTSEVEROUX (Isère), qui offre également bois de greffages, plants greffés et racinés de toutes variétés.

Avant tout achat de plants de vignes, demander magnifique Catalogue orné de gravures

Pour ne pas vendre
vos vins à vil prix

maintenez-les sains avec

"Péroxyl"

Conservateur à base de tannin et de métabisulfites purs (en pastilles de 10 gr.)

Préserve de la casse,
tourne, piqûre, etc.

facilite le collage,
assure la limpidité

Demandez notice à

LA LITTORALE
Béziers

Dam

Établts **GUYOT** Jh CARRIÈRE, gendre, sucr **CARCASSONNE**

TREUILS pour Labourages à vapeur et traction animale

CHARRUES défonceuses à traction par câble

CHARRUES spéciales pour **tracteurs,**
simples à relevage automatique ou **Bascules.**

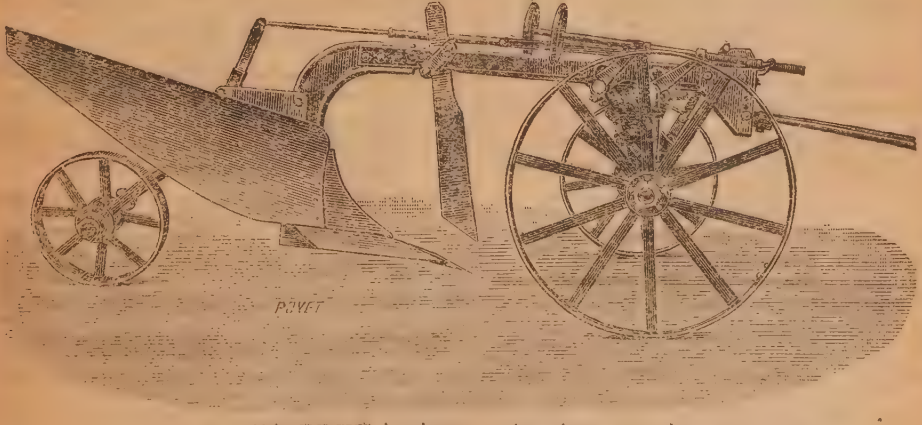

Renseignements et Prix franco sur demande.

CHARRUE à relevage automatique pour labours
de 40 à 50 centimètres de profondeur spéciale pour tracteurs de 15/30 HP.

Reg. Com. Carcassonne, N° 1.010. **Grand succès, nombreuses références**

CULTIVATEURS.

Avant l'Hiver

Employez sur vos BLÉS,
sur vos CÉRÉALES d'Automne

le Nitrate de Soude du Chili

(75 à 150 kilos à l'hectare)

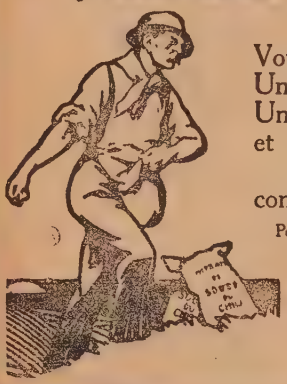

Vous provoquerez ainsi une **levée rapide,**
Un **enracinement profond,**
Une **végétation initiale** particulièrement **vigoureuse,**
et vos céréales se **défendront** efficacement contre les **rigueurs de l'hiver,**
contre la maladie et contre tous leurs ennemis naturels.

Pour tous renseignements agricoles, techniques, pratiques et commerciaux s'adresser à la

Délégation Française des Producteurs de NITRATE de SOUDE du CHILI
60, rue Taitbout, PARIS
Agence régionale du Midi : M. J. LEFÈVRE,
74, rue Carreterie à AVIGNON (Vaucluse)

Envoi gratis et franco sur demande de brochures et notices agricoles

---

71-20, 2 ans et 1 an

et toutes variétés d'Hybrides

En beaux racinés 1er choix et boutures.
Authenticité absolue.

Prix très modérés — Catalogue sur demande
EXPORTATION

Eugène-Aimé BOSSANNE*
Vit.-pépiniériste
à MARSAZ (Drôme)
Reg. du Com. Romans, N° 3833.

PÉPINIÉRISTE

VIGNES AMÉRICAINES

COUSTON Clément*
Maire de
Ste-CÉCILE-LES-VIGNES (Vaucluse)
Téléphone : 4 **Télégramme : Menton**

Représentants sérieux actifs sont demandés

Reg. du Com. Orange. N° 1068.

Grandes Pépinières Provençales

Soumises au Service d'Inspection "Phytopathologique"

Etablissts **Auguste PÉLISSIER & Fils**
Commandeur du Mérite agricole
Lauréat de la Prime d'Honneur en 1899
= Maison de confiance et recommandée =
à CHATEAURENARD (Provence),
NOTA. Catalogue Prix-courant intéressant franco sur demande.

Etiquetage très sévère
Spécialité Collections méritantes d'Arbres fruitiers, Fraisiers, Asperges, etc.

LA BRUNISSURE DE LA VIGNE

Par L. RAVAZ

Professeur de viticulture et directeur de la Station de recherches viticoles à l'Ecole nationale d'agriculture de Montpellier.

Un volume de 190 pages, 3 planches en couleur, 42 figures dans le texte.

Prix : 6 fr. ; Franco Poste, **6 fr. 75**

En vente à la librairie COULET & FILS, Montpellier

CHAUVET Frères, Viticulteurs à la **CHAPELLE-de-GUINCHAY** (S-et-L)

Offrent de beaux greffés de : SEIBEL **4643**-4986-**5182**-5213-5135-5231-5259-5279-5329-5351-5409-**5410**-5455-5575-5689-6036-**6096**-6131-6339-8238. — COUDERC : 162-5 ; 299-35.
Et de beaux racinés de : SEIBEL 850-867-**1000**-**4643**-4964-5154-5163-5182-5279-5329-5351-**5410**-5455-e744-6036-**6096**-6425. — MALÈGUE : 829-6, 1647-2. — COUDERC : 3, sélection 4401. BS 2833.
Liste complète et les prix.

Si tes souches meurent
emploie le
PYRALMORE CONCENTRÉ
RADICAL CONTRE LA PYRALE
OMNIUM FRANÇAIS
CHALET VITIS BÉZIERS

Hybrides Producteurs Directs
BOUTURES et RACINÉS

200 Hectares en production — des meilleurs cépages cultivés et sélectionnés au Domaine de BAGNOLS-DE-GRENADE par **Castelnau-d'Estrétefonds** (Haute-Garonne).
Authenticité absolue.
On peut visiter les plantations en août et septembre
PORTE-GREFFES. — Pépinières Arbustives et Fruitières.
Notice et Prix-Courant sur demande.

POUR MÉCHER la futaille vinaire n'employez que les **Mèches soufrées comprimées**
LABOR (DÉPOSÉ) sans couluré dosage exact livrées prêtes à l'emploi.
Fabriquées par **F. SIGNORET**
4, Bard d'accès, MARSEILLE

Agence et dépôt { **Cie Auxiliaire Viticole**
15, av. G.-Clémenceau, BÉZIERS

Racinés SEIBEL 1000
1er choix — 120 fr. le mille
ainsi que **Couderc 7120; 4401; S.128 Noah, etc...** — *Authenticité absolue.*
Pêchers greffés, griffes asperges *à prix réduits.*
Georges TAREL
à SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS
par SAINT-UZE (Drôme).

PLANTS DE VIGNES Américains — Fco Américains — Hybrides Producteurs
RACINÉS — BOUTURES — GREFFÉS-SOUDÉS
Jules FENOUIL & GIRAUD — Carpentras (Vaucluse)
Prix et Renseignements sur demande. — Maison de confiance.
(Régistre du Commerce, Carpentras, N° 1894-1895)

VICTOR COQ & FILS & Cie

Ingénieurs-Constructeurs

CÉLESTIN COQ & Cie SUCCESSEURS

AIX-EN-PROVENCE

Maison fondée en 1846. Reg. du Com. Aix N° 1417.

Pressoir Hydraulique "COQ"

Avec Pompe de compression à course automatiquement décroissante, Bté S. G. D. G.

Le plus puissant

Le plus simple

Le plus économique

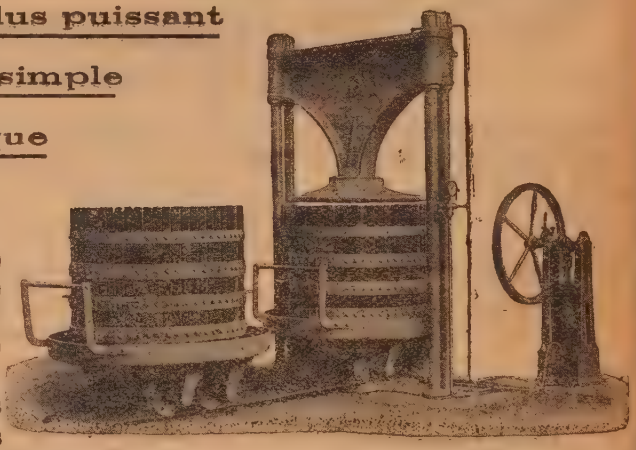

QUATRE MODÈLES

N° 1 (diamètre des claies 1m,20)
N° 2 (diamètre des claies 1m,10)
N° 3 (diamètre des claies 0m,90)
N° 4 (diamètre des claies 0m,60)

Fouloirs, Fouloirs-Egrappoirs Egouttoirs, Pompes à moûts et à vendange, Elévateurs, Emietteuses de marc, Pressoirs à bras, Pompes et Motopompes à vin, Foulograppe pour élévation de la vendange égrappée ou non égrappée
Porte-Regards
Robinetterie
pour cuves
etc.

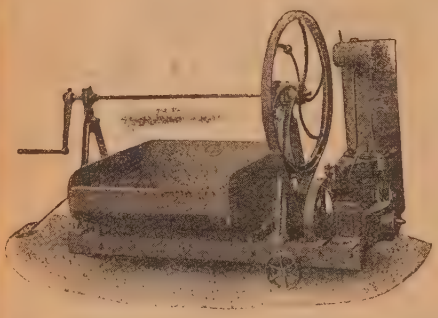

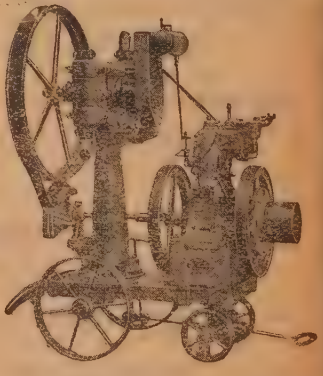

La supériorité des **appareils "COQ"** s'est affirmée dans toutes les **régions vinicoles** de **France** et de l'**Etranger**.

Nos références vous le prouveront.

Installations complètes de caves par nos monteurs spécialisés.

Renseignements, projets et devis sur demande.

AUTHENTICITÉ

Maison fondée en 1882 par

F. RICHTER

SÉLECTION

PÉPINIÈRES RICHTER

Société Anonyme au Capital de 2 Millions

TOUTES VARIÉTÉS DE **VIGNES:**

Porte-greffes

Producteurs directs

Vignes françaises

PRODUCTION SPÉCIALE DE **GREFFÉS-SOUDÉS**

HYBRIDES RICHTER

A BASE DE BERLANDIERI

Porte-greffes de grande culture pour l'amélioration du rendement des vignobles

MONTPELLIER
Hérault

ALGER
12, Boul. Carnot

Reg. du Comm. N° 6277. Montpellier.

ARA (Appareils Routiers et Agricoles)

Siège social

PARIS
9, rue
Frédéric-Bastiat

R. C. Seine
N° 105.885

Tél. Wag.
64-66
64-18

—x—

Agence
—
GARD
—
Bouches-du-Rhône
et
Régions limitrophes
—
Le
"Sud-Tracteur agricole"
2, rue
Hôtel-Dieu,
NIMES.

Constructions
des
Etablissements
DELAUNAY-BELLEVILLE
à St-Denis
(Seine)

—x—

Agence
—
AUDE
et
Régions limitrophes
—
Catoulic
—
13, rue
du Capitole
—
NARBONNE

COMPAGNIE GÉNÉRALE
DES
Produits Chimiques du Midi

Société anonyme. Capital: TROIS MILLIONS

MARSEILLE — 51, rue Saint-Ferréol, 51 — MARSEILLE

AIMÉ GARDAIR, Administrateur-Directeur

ENGRAIS CHIMIQUES POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates minéraux, d'os et d'os noirs

Phosphate précipité d'os 38/42 acide phosphorique soluble au citrate d'ammoniaque

Nitrate de soude, Sulfate d'ammoniaque, Sulfate de potasse, Chlorure de potassium, Nitrate de potasse, Sulfate de cuivre, Sulfate de fer.

BOUILLIE DE RASSUEN ADHÉRENTE A PRÉPARATION INSTANTANÉE

Sels marins de toutes qualités pour la consommation, les industries et le bétail.

CONÇUE POUR LA MOYENNE PROPRIÉTÉ

POMPE A VENDANGE "MAV"

Foulant, Elevant et Transportant la
VENDANGE NON EGRAPPÉE

6000 kilos à l'heure avec 2 chevaux

ETABLISSEMENTS "MAV" BEZIERS

Lucien BETEILLE, constructeur breveté, **rue E. Renan.**

VIGNES AMÉRICAINES

Plants greffés, Plants racinés, Boutures

Hyacinthe RAYMOND, Carpentras (Vaucluse)

Avenue Président-Wilson

PRIX AVANTAGEUX ET FRANCO SUR DEMANDE

Analyse gratuite des Terrains — Échantillon sur demande

Un Agenda Viticole très instructif est envoyé gratuitement aux clients qui en feront la demande.

HORTICULTEURS **VITICULTEURS** **MARAICHERS**

Si vous voulez obtenir des récoltes saines et abondantes
employez la BOUILLIE SULFOCALCIQUE

LE "PARATOL"

Nouveau produit breveté, fabriqué industriellement par
les Etablissements MALETRA, à Petit-Quevilly (Seine-Inférieure)

Il détruit radicalement tous les INSECTES :

l'Altise, l'Eudémis, le Tigre, le Kermès, l'Anthonone, le Carpocapsa, Pucerons, Limaces et Vers blancs.

Les CRYPTOGAMES :

Tavelure, Mildiou, Oïdium, Chancre du pommier, la Cloque.

Le PARATOL est insecticide, fongicide et bactéricide. C'est le plus puissant désinfectant du sol, des fumiers, des arbres, des plantes et de la vigne.

Il agit préventivement et curativement. A lui seul il remplace les sulfatages, soufrages et échaudages.

Les traitements au Paratol sont les plus efficaces et les plus économiques.

Demandez notices et renseignements aux **Établissements MALETRA,**
PETIT-QUEVILLY (Seine-Inférieure).

et chez tous nos dépositaires, à agents régionaux en Province.

OENOCARBON

L'**OENOCARBON** est un charbon végétal qui absorbe la mauvaise odeur ou goût de tonneau, de bouchon, pétrole, lie de vin, moisi, térébenthine, etc...

Les vins louches, tachés, aigres, piqués sont corrigés.

L'alcool, vin, sirop, huile, etc. sont rendus, brillants et éclaircis certainement.

Aucune coloration d'origine végétale ne résiste à l'activité de l'OENOCARBON, qui, toujours, réduit la couleur trop vive d'un vin et la ramène à la teinte désirée.

Robert TALBOT, Rue Cannebière, 52, Marseille

N'ACHETEZ PAS votre Matériel de cave sans choisir personnellement votre modèle : vous savez mieux que personne celui qu'il vous faut.

CH. ARNAUD, Ingr A et M.

à CARCASSONNE R. C. 157

Pompes **PRESSOIRS** Grues

Installations modernes de Caves

FABRICATION

d'Alambics à Feu nu et à Vapeur

POUR VINS, MARCS, LIES, FRUITS ET PLANTES AROMATIQUES

Maison fondée en 1873 R. C. Avignon N° 634

SILVESTRE FRÈRES

AVIGNON (Vaucluse)

CHAUDRONNERIE Agricole et d'Industrielle

Exécution de Travaux en cuivre, sur plans et croquis.

Références, Prix, Renseignements sur demande.

Si le prix de:

50 frs

POUR L'AZOTE

d'un hectare de vos Vignes vous convient

demandez gratuitement à

LA NITRAGINE

281, Rue St-Honoré, Paris

brochures et lettres des viticulteurs l'ayant employée

Vignes Américaines

Propriétaires désireux d'avoir des plants avec authenticité et fraicheur absolues à des prix défiant toute concurrence,

Adressez-vous à

S. FRIGARA, Viticulteur, Campagne Souville

CARPENTRAS (Vaucluse)

Représentants sérieux demandés.

VIGNES AMÉRICAINES

Gros bois pour greffage, racinés, greffés-soudés, boutures pour pépinières,
Spécialité d'Hybrides de Berlandieri 150-15 — 333 E. M.

Authenticité, fraîcheur, choix garantis

Exportation, emballages soignés. — Envoi franco du Catalogue

HENRI BOYER, *Viticulteur-Pépiniériste,*

à SAINT-GEORGES-D'ORQUES (Hérault). — TÉLÉPH. 3.

Reg. Com. Montpellier. N° 1489.

OMNIUM Agle et INDUSTRIEL Reg. Comm. d'Agen, N° 452.

J. CLUZET, 118, Boul. de la République, AGEN

TRACTEURS Agles "MULE D'ACIER" 30 HP à chenilles INUSABLES

NÉO-VIGNERON Système Charroy

Nouveau trisoc spécial indispensable dans chaque ferme, peut *chausser* et *déchausser* vignobles, *Déchaumer — Labourer plaines et* **Côteaux** grâce à *son guide automatique.*

Grande économie de main-d'œuvre.

Demander Notice détaillée.

SOCIÉTÉ NIMOISE D'ENGRAIS ORGANIQUES

Bureaux: 5, rue de la Violette, NIMES — Usine du PONT-DE-JUSTICE, près NIMES

Registre Commerce Nîmes 271.

ENGRAIS ANIMALISÉS

pour toutes Cultures

Bouillie « LA FAVORITE »

MATIÈRES PREMIÈRES POUR ENGRAIS

Sulfates de Cuivre, Soufres, Verdet

Sulfate de potasse. Nitrate de soude. Chlorure de potassium. Sulfate d'ammoniaque. Superphosphates. Sang et viandes desséchés.

Acides Tartrique et Citrique. Métabisulfite de potasse. Produits Œnologiques.

TOUS PRODUITS CHIMIQUES AGRICOLES

GRANDES PÉPINIÈRES DE L'AUDE

Trente Hectares de Vignes Américaines — Franco-Américaines

BOUTURES — RACINÉS et GREFFÉS-SOUDÉS

L'AVENIR DU VIGNOBLE assuré par

les **HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS**

40 Hectares Producteurs-Directs variés

Champ d'Expériences des Meilleurs Numéros connus à ce jour à PARADIS-CARCASSONNE

Charles AUTHIER

ILE-CARCASSONNE R. C. Carcassonne N° 2422.

Télégrammes: AUTHIER ILE CARCASSONNE *Téléphone* **4-48**

SOCIÉTÉ ANONYME DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

J.-B. TORRILHON

AU CAPITAL DE **7.500.000** FRANCS

CLERMONT-FERRAND, CHAMALIÈRES et ROYAT (Puy-de-Dôme)

Spécialité de Tuyaux de toutes dimensions, pour pompes à incendie, arrosage, transvasement des vins, bières, vinaigres acides, etc., vapeur haute pression, battage de pieux, accouplement de freins, etc.

Caoutchouc pour joints en feuilles de toutes dimensions, avec ou sans insertion ; tabliers de machines, garnitures presses ; rondelles pour régulateurs, niveau d'eau, presse-étoupes ; rondelles-cannettes, etc., etc.

Courroies pour transmissions et pour élévateurs ; tampons pour norias ; balais-racloirs ; tapis caoutchouc.

Vêtements imperméables pour civils et militaires, valets de pieds et cochers ; Blouses Torrilhon pour chauffeurs ; articles pour mégissiers, brasseurs, blanchisseurs et mineurs, etc.

Pneumatiques Torrilhon pour cycles, motocycles,

Bandes pleines et Bandes américaines B. et S. pour camions automobiles.

Chaussures caoutchouc pour l'hiver et pour les sports, bains de mer, etc. — Talons tournants.

MAISONS DE VENTE Reg. Com. Clermont-Ferrand, N° 2406.

A PARIS, BORDEAUX, LILLE, NANTES, LYON, MARSEILLE, TOULOUS , NANCY

Comptoir Agricole Cristofini & Vernet, fondé en 1875

VERNET et NOUGARET Succrs BÉZIERS Téléph. 2.11

Les meilleurs produits
Les meilleurs prix

Spécialités

Engrais V. N.	Matières premières.
Guano de Poisson.	Bécot, etc. . . . .
Mérithal.	Contre le Court-Noué.
Pyralor,	Contre pyrale, cochylis, eudémis.

"Sulphoferment"

Le meilleur produit pour la vinification

Plus de 6.000.000 d'Hectos traités pendant les vendanges de 1923.

Le **SULPHOFERMENT** est garanti conforme au Décret d'Août 1921.

R. C. Béziers. B. 19

Propriétaires-Viticulteurs !

Adressez-vous directement à la Production

des plus grandes PÉPINIÈRES du Sud-Est

(200 HECTARES)

Paul FENOUIL, Propriétaire

CARPENTRAS (Vaucluse)

Vous offre : Greffés-Soudés, Racinés, Boutures pour pépinières et greffables, Producteurs directs en toutes variétés et pour toutes régions.

Marchandise de 1er choix — Authenticité garantie.

Paiement après réception. ***PRIX MODÉRÉS.***

Téléphone : 87 et 105 Reg. Com. Carpentras N° 1881.

LA BULETTE

TYPE F. M. PERFECTIONNÉ

à avant-train FIXE ou MOBILE à volonté (Bté S.G.D.G.)

est sans rivale pour le décavaillonnage des vignes en **coteaux,** *des vignes* **basses** *ou en* **gobelets.**

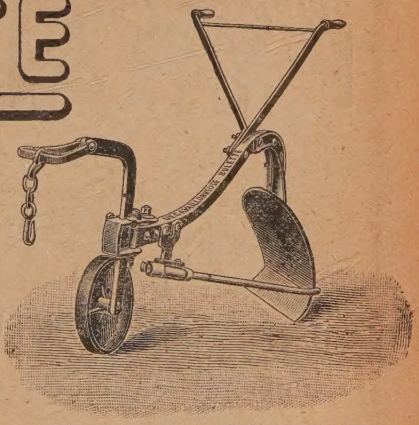

BULETTE type F.M. tirage B.

PROTECTEUR "Universel" (Bté S.G.D.G.)

Flexible ou Rigide à volonté — Modèle 1925.

Toutes les décavaillonneuses BULETTE peuvent recevoir le nouveau Protecteur "Universel" ci-contre.

Ets SOUCHU-PINET à LANGEAIS Indre-et-Loire

USINES SCHLŒSING FRERES & Cie

175, rue Paradis, MARSEILLE

Maison fondée en 1846. Usines à Marseille, Sêptèmes, Arles

Société Anonyme par Actions. Capital : 3.600.000 Francs

Les plus hautes récompenses aux Expositions

ENGRAIS pour vignes et toutes cultures

MICROPHOSPHATE SCHLŒSING

Nouvel engrais phosphaté, concentré, atomique, dosant 27 o/o d'acide phosphorique insoluble (du Phosphate minéral tendre), mais promptement assimilable à cause de son extrême finesse. Conseillé de préférence aux scories et aux superphosphates, dans les terres acides, humides, et dans les sols riches ou fumés aux engrais organiques.

PYRALION

Radical contre FOLLETAGE, PYRALE

SOUFRE GLORIA SCHLŒSING

A COMBUSTION SANS COULURE

Supprime les Mèches soufrées, grâce à sa supériorité, à la commodité et à l'économie de son emploi. Ce soufre est indispensable dans la Vinification rationnelle moderne.

Demandez **Notices et Renseignements** aux

USINES SCHLŒSING ou à leurs

Agents et Représentants